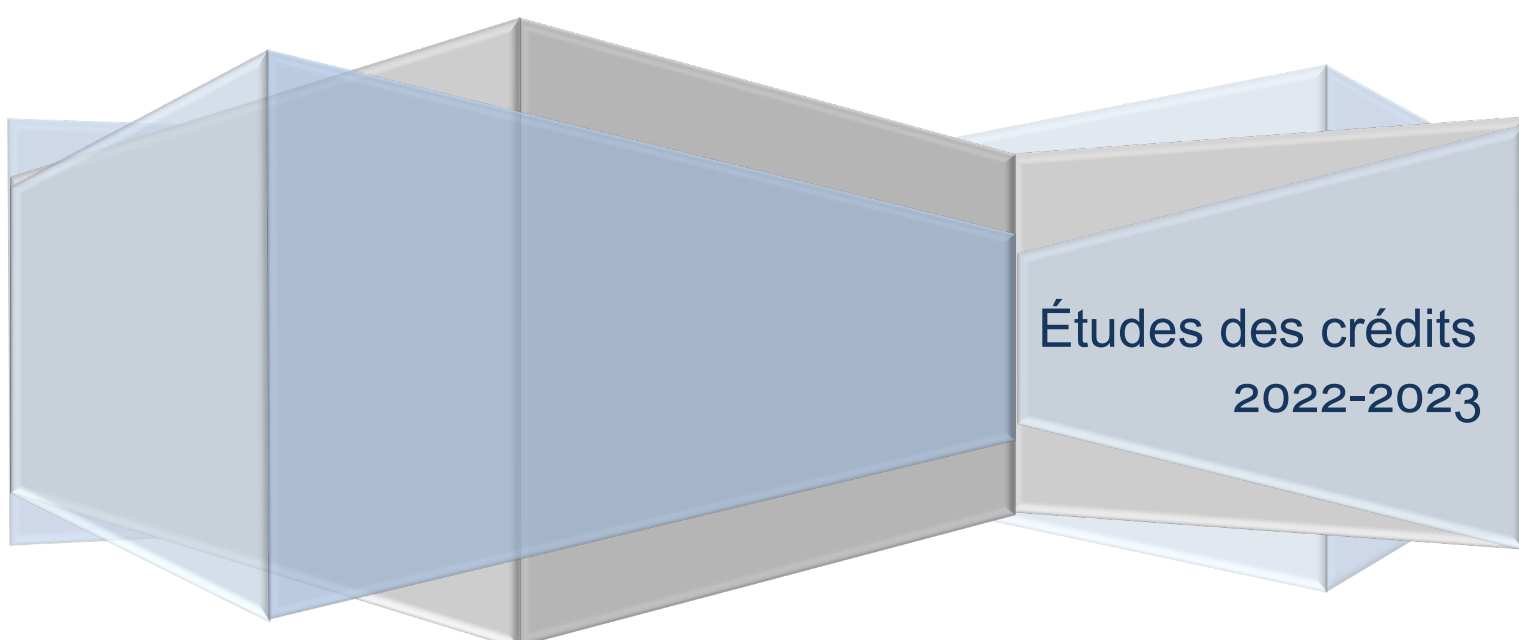


## Secrétariat à la réforme des institutions démocratiques, à l'accès à l'information et à la laïcité

### Réforme des institutions démocratiques Programme 6, élément 3



---

SECTION 1 – DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

---

| <p><b>TABLE DES MATIÈRES</b></p> <p><b>Demandes de renseignements généraux</b></p> |                                                                         |
|------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------|
| # demande<br>2022-2023                                                             | Sujet de la demande                                                     |
| G1                                                                                 | Voyages hors QC                                                         |
| G2                                                                                 | Voyages en avion Conseil des ministres et cabinets                      |
| G3                                                                                 | Publicité, articles promotionnels et commandites                        |
| G4                                                                                 | Conférences de presse, événements                                       |
| G5                                                                                 | Formation en communication                                              |
| G6                                                                                 | Contrats                                                                |
| G7                                                                                 | Appels d'offres publics                                                 |
| G8                                                                                 | Consultants externes                                                    |
| G9                                                                                 | Développements informatiques                                            |
| G10                                                                                | Dépenses diverses                                                       |
| G11                                                                                | Téléphonie, ordinateurs portables et tablettes électroniques            |
| G12a                                                                               | Minorités visibles 35 ans et +                                          |
| G12b                                                                               | Minorités visibles - de 35 ans                                          |
| G12c                                                                               | Jours de maladie                                                        |
| G12d                                                                               | Réserve de maladie                                                      |
| G12e                                                                               | Heures supplémentaires                                                  |
| G12f                                                                               | Jours de vacances                                                       |
| G12g                                                                               | Réserve de jours de vacances                                            |
| G12h                                                                               | Personnel double rémunération                                           |
| G12i                                                                               | Effectifs par catégorie d'emploi et par territoire                      |
| G12j                                                                               | Effectifs complexité                                                    |
| G12k                                                                               | Effectifs traitement supérieur                                          |
| G12l                                                                               | Postes par catégorie d'emploi                                           |
| G12m                                                                               | Effectifs 5 prochains exercices                                         |
| G12n                                                                               | Nombre employés permanents et temporaires                               |
| G12o                                                                               | Départs volontaires                                                     |
| G12p                                                                               | Postes abolis par ministère                                             |
| G12q                                                                               | Effectif autorisé Loi 15                                                |
| G12r                                                                               | Postes vacants                                                          |
| G13a                                                                               | Départ à la retraite                                                    |
| G13b                                                                               | Remplacement selon PGRH                                                 |
| G13c                                                                               | Retraités à contrat                                                     |
| G14                                                                                | Baux SQI                                                                |
| G15                                                                                | Actifs immobiliers excédentaires                                        |
| G16                                                                                | Aménagement                                                             |
| G17                                                                                | Membres du Cabinet                                                      |
| G18                                                                                | Budget discrétionnaire                                                  |
| G19                                                                                | Personnel hors structure                                                |
| G20                                                                                | Personnel en disponibilité                                              |
| G21                                                                                | Occasionnels mis à pied                                                 |
| G22                                                                                | Personnel rémunéré M/O affecté ailleurs                                 |
| G23                                                                                | Abonnements                                                             |
| G24                                                                                | Billets de saison, loges, club privé                                    |
| G25                                                                                | Sites Internet                                                          |
| G26                                                                                | Visites ministérielles et sous ministérielles                           |
| G27                                                                                | Adjoints parlementaires                                                 |
| G28                                                                                | Entités administratives créées, fusionnées, scindées, abolies           |
| G29                                                                                | Crédits périmés et gel de crédits                                       |
| G30                                                                                | Revenus autonomes et tarification                                       |
| G31                                                                                | Plan de réduction                                                       |
| G32                                                                                | Transferts du gouvernement fédéral                                      |
| G33                                                                                | Primes au rendement et bonis - SCT                                      |
| G34                                                                                | Primes au rendement et bonis - Cabinet                                  |
| G35                                                                                | Primes de départ, allocation de transition                              |
| G36                                                                                | Augmentations de salaire                                                |
| G37                                                                                | Salaires versés sans fonction ou tâche assignée                         |
| G38                                                                                | Reconduction des programmes existants                                   |
| G39                                                                                | Initiative ou majoration programmes existants                           |
| G40                                                                                | Dépenses en informatique et employés attirés aux dossiers informatiques |
| G41                                                                                | Masse salariale                                                         |
| G42                                                                                | Taux d'absentéisme                                                      |
| G43                                                                                | Cotisation à des associations                                           |
| G44                                                                                | Sondages                                                                |

|     |                                                                 |
|-----|-----------------------------------------------------------------|
| G45 | Dépenses publicitaires - médias communautaires et Internet      |
| G46 | Achats crédits carbone                                          |
| G47 | Transfert d'emplois gouvernementaux en région                   |
| G48 | Rapport final CSDEPJ                                            |
| G49 | Protection des renseignements personnels                        |
| G50 | Occupation et vitalité des territoires 2018-2022                |
| G51 | Mesures de télétravail/travail à distance                       |
| G52 | Remboursement matériel télétravail                              |
| G53 | Employés absents COVID-19                                       |
| G54 | Soutien employés - santé mentale                                |
| G55 | Entretien ménager et désinfection des locaux                    |
| G56 | Coût mesures - CNESST                                           |
| G57 | Autorisation Art. 17, Loi sur les contrats                      |
| G58 | Demandes d'accès à l'information                                |
| G59 | Comités formés par le Conseil exécutif et les MO                |
| G60 | Rémunération des stages                                         |
| G61 | Dépenses supplémentaires COVID-19                               |
| G62 | Dépenses implantation nouveau régime de dotation                |
| G63 | Amendes perçues 5 dernières années                              |
| G64 | Déplacés de leur fonction suite aux changements de gouvernement |
| G65 | Rapport Groupe d'action contre le racisme                       |

## La table des matières des questions non répondues

| #<br>deman<br>de<br>non-<br>répond<br>ue NR | #<br>demand<br>e initiale<br>des<br>partis<br>d'opposi<br>tion | Questions 2022-2023 non répondues                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                    | Motif                                     |
|---------------------------------------------|----------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------|
| NR1                                         | PLQ-4                                                          | Liste des dépenses de publicité effectuées spécifiquement sur Internet (Facebook, Amazon, etc.) en indiquant : a) la ventilation des sommes dépensées pour 2021-2022, et les prévisions pour 2022-2023; b) les noms des firmes de publicité retenues; c) la liste des contrats octroyés en indiquant le coût et le mode d'octroi pour chacun (soumission publique, sur invitation ou contrat négocié); d) les noms des fournisseurs, incluant les contrats de photographes; e) le but visé par chaque dépense; f) le rapport statistique sur la portée et la clientèle visée. Lorsque le contrat est conclu par l'intermédiaire d'une firme de publicité, détailler les publicités effectuées sur Internet.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                          | Répondue par la réponse à la question 3   |
| NR2                                         | PLQ-7<br>PQ-6                                                  | La liste des dépenses en formation de communication organisée pour le personnel politique, les membres du conseil exécutif ou les députés en indiquant : a) les sommes dépensées pour l'exercice financier 2021-2022 et les prévisions pour 2022-2023; b) le but visé par chaque dépense; c) la nature de la formation; d) les personnes ou la firme qui ont donné la formation; e) les personnes qui ont reçu la formation ainsi que le titre de leur fonction.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                     | Répondue par la réponse à la question 5   |
| NR3                                         | PLQ-12                                                         | Pour chaque projet de développement informatique en infonuagique, au sein du ministère ou d'un organisme, d'une société ou d'une entreprise relevant du ministère, indiquer : a) le nom du projet ; c) l'échéancier initial (et revu s'il y a lieu) ; d) le montant initialement prévu pour l'ensemble du projet ; e) les plus récentes évaluations du coût du projet ; f) les coûts engendrés jusqu'à maintenant par le projet, au total et ventilés par année financière ; F9g) l'estimation des coûts restant à déboursier pour compléter la réalisation du projet ; h) les firmes ou OSBL associés au développement du projet, incluant tous les sous-traitants associés au projet, les sommes qui leur ont été versées jusqu'à ce jour, le détail de tout contrat octroyé en précisant le mode d'octroi, le montant et les dates ; i) le pourcentage de réalisation jusqu'à ce jour ; j) le nombre d'employés (ETC) affectés à ce projet ; k) le nombre de consultants externes intégrés ou œuvrant au sein du ministère ou d'un organisme, d'une société ou d'une entreprise relevant du ministère : - la valeur totale et ventilée des contrats ou ententes entre le ministère ou l'organisme et les firmes externes pour ces consultants. l) indiquer si l'étude d'opportunité évaluant les possibilités qu'offre le logiciel libre a été réalisée, comme l'exige la Politique-cadre sur la gestion des ressources informationnelles des organismes publics. | Répondue par la réponse à la question 9   |
| NR4                                         | PQ-17c                                                         | Pour chaque ministère et organisme public, et ce par direction : c) le nombre de départs à la retraite prévus pour 2021-2022 et les indemnités de retraite qui seront versées.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                       | Répondue par la réponse à la question 13a |
| NR5                                         | PLQ-19                                                         | Portrait des actifs excédentaires, ratio location propriété et nouveau pied-carrés en propriété.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                     | Répondue par la réponse à la question 15  |
| NR6                                         | PLQ-21<br>PQ-19                                                | De façon séparée et distincte, pour le cabinet ministériel, les bureaux de circonscription des ministres, fournir le détail et la ventilation des coûts, pour 2021-2022, du déménagement, de l'aménagement, de la rénovation et autres travaux effectués dans les espaces occupés, incluant : a) les dates des travaux; b) les coûts; c) le nom de la ou des firmes ayant effectué les travaux.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                      | Répondue par la réponse à la question 16  |
| NR7                                         | PLQ-27<br>PQ-25                                                | Pour chaque ministère et organisme depuis cinq ans, fournir le nombre de postes abolis par catégorie d'emploi, leur port d'attache (par exemple dans un bureau régional) ainsi que les prévisions pour 2022-2023.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                    | Répondue par la réponse à la question 12p |
| NR8                                         | PLQ-28<br>PQ-26                                                | Pour chaque ministère et organisme, liste des bureaux régionaux et de l'effectif étant rattaché, par catégorie d'emploi, à chacun de ces bureaux. Présenter l'évolution depuis cinq ans, ainsi que les prévisions pour 2022-2023, par mission.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                       | Répondue par la réponse à la question 12i |
| NR9                                         | PLQ-31                                                         | Liste de tous les abonnements aux journaux, aux revues mensuelles, aux publications (format papier ou électronique), aux sites spécialisés de recherche sur Internet (Eureka, etc.) du cabinet ministériel en 2021-2022, en précisant pour chaque abonnement : a) le coût de chacun; b) le fournisseur; c) la nature du service. Ventiler le montant total par catégorie.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                            | Répondue par la réponse à la question 23  |
| NR10                                        | PLQ-34<br>PQ-31                                                | Nominations, pour 2021-2022, de mandataires, d'émissaires, de négociateurs, de médiateurs, de commissaires, d'experts, d'enquêteurs et sans en restreindre la portée: a) la liste; b) le nom de la personne; c) les mandats de chacune de ces personnes; d) le détail des contrats octroyés pour chaque mandat; e) le résultat du travail effectué; f) les échéances prévues; g) les sommes impliquées.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                              | Répondue par la réponse à la question 6   |
| NR11                                        | PLQ-116                                                        | Toutes sommes dépensées et actions réalisées par le ministère ou l'organisme en 2021-2022 au sujet du Rapport de la Commission spéciale sur les droits des enfants et de la protection de la jeunesse.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                               | Répondue par la réponse à la question 48  |
| NR12                                        | PLQ-121                                                        | Nombre de mises à pieds et de non-renouvellement de contrats découlant de la pandémie de la COVID-19, au sein du ministère ou de l'organisme, en 2021-2022.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                          | Répondue par la réponse à la question 21  |
| NR13                                        | PLQ-122                                                        | Sommes dépensées par le ministère ou l'organisme en 2021-2022 au sujet de l'acquisition de matériel pour fins de télétravail (Tablettes, cellulaires, aménagement de bureau, remboursement de frais d'internet, etc.)                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                | Répondue par la réponse à la question 6   |

|      |                 |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                   |                                                                                                            |
|------|-----------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| NR14 | PLQ-123         | Sommes dépensées par le ministère ou l'organisme en 2021-2022 en matière de sécurité informatique en spécifiant précisément les sommes dépensées en frais de consultants en sécurité informatique.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                | Répondue par la réponse à la question 6                                                                    |
| NR15 | PLQ-124         | Sommes dépensées par le ministère ou l'organisme en 2021-2022 pour l'acquisition de services de vidéo-conférence (ZOOM, Teams, etc.) : a) Liste des contrats; b) Nom du fournisseur; c) Montant déboursé.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                         | Répondue par la réponse à la question 6                                                                    |
| NR16 | PLQ-128         | Concernant l'achat de matériel de protection individuel par le ministère ou l'organisme en 2021-2022 : a) Total des dépenses réalisées; b) Type de matériel de protection acquis (gants, gels, visières, etc.); c) Liste des fournisseurs retenus; d) Coûts d'installation; e) Liste des contrats accordés et montants déboursés; f) Si les contrats ont été accordés de gré à gré, en fournir le motif;                                                                                                                          | Répondue par la réponse à la question 6                                                                    |
| NR17 | PQ-10           | Liste ventilée par bénéficiaire et par mode d'octroi (soumission publique, sur invitation ou contrat négocié) de tous les contrats octroyés par un cabinet ministériel en 2021-2022, en indiquant, pour chaque contrat : a) les noms du professionnel ou de la firme; b) les noms de tous les sous-traitants associés au contrat; c) leur mandat et le résultat (rapport ou document final); c) le coût; d) l'échéancier; e) dans le cas d'un octroi par soumission, les noms des soumissionnaires et le montant des soumissions. | Répondue par la réponse à la question 6                                                                    |
| NR18 | QS-1            | Nombre de postes ouverts pour les années financières 2021-2022 et 2022-2023 ; et nombre de postes comblés pour chaque catégorie d'emploi présente au sein du ministère.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                           | Répondue par la réponse à la question 12l                                                                  |
| NR19 | QS-7            | Indiquer le montant et la proportion des acquisitions de marchés publics de votre ministère depuis 5 ans. Ventiler en biens et services.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                          | Répondue par la réponse à la question 6                                                                    |
| NR20 | QS-9            | Indiquer les dépenses encourues au titre de tout « Programme d'aide aux employés » (PAE) depuis 5 ans.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                            | Répondue par la réponse à la question 54                                                                   |
| NR21 | QS-12           | Indiquer la superficie et les dépenses encourues relativement aux locaux physiques utilisés par votre ministère, depuis 5 ans.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                    | Répondue par la réponse à la question 14                                                                   |
| NR22 | PLQ-38<br>PQ-36 | La liste des ententes et leur nature, signées en 2021-2022 entre le ministère ou l'organisme et le gouvernement fédéral ou d'autres provinces canadiennes, dont la signature a été permise à la suite d'une autorisation obtenue en vertu des articles 3.11, 3.12 ou 3.12.1 de la Loi sur le ministère du Conseil exécutif ou d'une exclusion obtenue en vertu du premier alinéa de l'article 3.13 de cette même loi.                                                                                                             | Répondue par le Secrétariat du Québec aux relations canadiennes                                            |
| NR23 | PLQ-48<br>PQ-45 | Pour 2021-2022, le nombre de cadres, de dirigeants de la fonction publique incluant les sous-ministres, ayant été déplacés de leurs fonctions. Pour chaque personne : a) fournir la liste des noms, des fonctions précédentes occupées et la date de cessation des fonctions; b) fournir la liste des salaires versés.                                                                                                                                                                                                            | Répondue par le ministère du Conseil exécutif                                                              |
| NR24 | PLQ-51<br>PQ-50 | Nombre d'employés ou ETC affectés au Plan Nord en 2021-2022 et prévisions pour 2022-2023.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                         | Répondue par la Société du Plan Nord                                                                       |
| NR25 | PLQ-52<br>PQ-51 | Ventilation du budget du ministère consacré au Plan Nord pour 2021-2022 et prévisions pour 2022-2023.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                             | Répondue par la Société du Plan Nord                                                                       |
| NR26 | PLQ-53<br>PQ-52 | Nombre d'employés ou ETC affectés à la Stratégie maritime pour 2021-2022 et prévisions pour 2022-2023.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                            | Répondue par le ministère des Transports                                                                   |
| NR27 | PLQ-54<br>PQ-53 | Ventilation du budget du ministère consacrée à la Stratégie maritime pour 2021-2022 et prévisions pour 2022-2023.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                 | Répondue par le ministère des Transports                                                                   |
| NR28 | PLQ-55          | Liste des aides financières accordées en vertu de programmes financés par le Fonds d'électrification et de changements climatiques.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                               | Répondue par le ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques             |
| NR29 | PLQ-56<br>PQ-55 | Liste des aides financières accordées en vertu de programmes financés par le Fonds des ressources naturelles/Fonds Énergie.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                       | Répondue par le ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles pour tous les ministères et organismes |
| NR30 | PLQ-57<br>PQ-56 | Liste des aides financières accordées en vertu de programmes financés par le Fonds du Plan Nord.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                  | Répondue par la Société du Plan Nord                                                                       |
| NR31 | PLQ-58<br>PQ-57 | Pour chacune des cinq années, les sommes allouées à l'externe pour tout type de service juridique et préciser la raison pour laquelle les services ont été traités à l'externe ainsi que les professionnels qui ont donné ces services.                                                                                                                                                                                                                                                                                           | Répondue par le ministère de la Justice                                                                    |
| NR32 | PLQ-71          | Toutes sommes dépensées et actions réalisées par le ministère ou l'organisme dans le cadre de la Politique jeunesse du Québec en 2021-2022.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                       | Répondue par le Secrétariat à la jeunesse                                                                  |
| NR33 | PLQ-72          | Toutes sommes dépensées et actions réalisées par le ministère ou l'organisme dans le cadre du Plan d'action interministériel en santé mentale 2022-2026.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                          | Répondue par le ministère de la Santé et des Services sociaux                                              |
| NR34 | PLQ-73          | Toutes sommes dépensées et actions réalisées par le ministère ou l'organisme dans le cadre du Plan d'action interministériel en itinérance 2021-2026.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                             | Répondue par le ministère de la Santé et des Services sociaux                                              |
| NR35 | PLQ-75          | Toutes sommes dépensées et actions réalisées par le ministère ou l'organisme dans le cadre du Plan d'action gouvernemental en matière d'action communautaire (PAGAC).                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                             | Répondue par le ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale                              |

|      |        |                                                                                                                                                                                                                                                              |                                                                                    |
|------|--------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------|
| NR36 | PLQ-76 | Toutes sommes dépensées et actions réalisées par le ministère ou l'organisme dans le cadre l'application du rapport « Le racisme au Québec, tolérance zéro » du Groupe d'action contre le racisme.                                                           | Répondue par le Bureau de coordination de la lutte contre le racisme               |
| NR37 | PLQ-77 | Toutes sommes dépensées et actions réalisées par le ministère ou l'organisme au sujet de la reconnaissance des acquis et des compétences des personnes immigrantes en 2021-2022.                                                                             | Répondue par le ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration |
| NR38 | PLQ-79 | Toutes sommes dépensées et actions réalisées par le ministère ou l'organisme dans le cadre de la Politique culturelle du Québec en 2021-2022.                                                                                                                | Répondue par le ministère de la Culture et des Communications                      |
| NR39 | PLQ-80 | Toutes sommes dépensées et actions réalisées par le ministère ou l'organisme en 2021-2022 au sujet des recommandations de l'Enquête nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées.                                             | Répondue par le Secrétariat aux affaires autochtones                               |
| NR40 | PLQ-81 | Toutes sommes dépensées et actions réalisées par le ministère ou l'organisme en 2021-2022 au sujet des recommandations du rapport de la Commission d'enquête sur les relations entre les Autochtones et certains services publics au Québec (Rapport Viens). | Répondue par le Secrétariat aux affaires autochtones                               |
| NR41 | PLQ-82 | Toutes sommes dépensées et actions réalisées par le ministère ou l'organisme en 2021-2022 au sujet du plan d'action gouvernemental pour le développement social et culturel des Premières Nations et des Inuits 2017-2022 « Faire plus, faire mieux ».       | Répondue par le Secrétariat aux affaires autochtones                               |
| NR42 | PLQ-83 | Toutes sommes dépensées et actions réalisées par le ministère ou l'organisme en 2021-2022 au sujet du plan d'action interministériel en dépendance 2018-2028, « Prévenir, réduire et traiter ».                                                              | Répondue par le ministère de la Santé et des Services sociaux                      |
| NR43 | PLQ-84 | Toutes sommes dépensées et actions réalisées par le ministère ou l'organisme en 2021-2022 au sujet du Plan d'action interministériel 2017-2021 de la Politique gouvernementale de prévention en santé.                                                       | Répondue par le ministère de la Santé et des Services sociaux                      |
| NR44 | PLQ-85 | Toutes sommes dépensées et actions réalisées par le ministère ou l'organisme en 2021-2022 au sujet du plan d'action gouvernemental en matière de violence conjugale 2018-2023 : « Contre la violence conjugale, Agissons ».                                  | Répondue par le Secrétariat à la condition féminine                                |
| NR45 | PLQ-86 | Toutes sommes dépensées et actions réalisées par le ministère ou l'organisme en 2021-2022 au sujet de la stratégie d'action en matière d'immigration, de participation et d'inclusion 2016-2021 : « Ensemble, nous sommes le Québec ».                       | Répondue par le ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration |
| NR46 | PLQ-87 | Toutes sommes dépensées et actions réalisées par le ministère ou l'organisme en 2021-2022 au sujet de la Stratégie nationale sur la main-d'œuvre 2018-2023.                                                                                                  | Répondue par le ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale      |
| NR47 | PLQ-88 | Toutes sommes dépensées et actions réalisées par le ministère ou l'organisme en 2021-2022 au sujet du Plan d'action pour la main d'œuvre.                                                                                                                    | Répondue par le ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale      |
| NR48 | PLQ-89 | Toutes sommes dépensées et actions réalisées par le ministère ou l'organisme en 2021-2022 au sujet du Plan d'action 2018-2023 : « Un Québec pour tous les âges ».                                                                                            | Répondue par le ministère de la Santé et des Services sociaux                      |
| NR49 | PLQ-91 | Toutes sommes dépensées et actions réalisées par le ministère ou l'organisme en 2021-2022 au sujet du Plan d'action gouvernemental en matière d'allègement réglementaire et administratif 2020-2025.                                                         | Répondue par le ministère de l'Économie et de l'Innovation                         |
| NR50 | PLQ-92 | Toutes sommes dépensées et actions réalisées par le ministère ou l'organisme en 2021-2022 au sujet du Plan d'agriculture durable 2020-2030.                                                                                                                  | Répondue par le ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation du Québec          |
| NR51 | PLQ-93 | Toutes sommes dépensées et actions réalisées par le ministère ou l'organisme en 2021-2022 au sujet de la Politique bioalimentaire 2018-2025.                                                                                                                 | Répondue par le ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation du Québec          |
| NR52 | PLQ-94 | Toutes sommes dépensées et actions réalisées par le ministère ou l'organisme en 2021-2022 au sujet de la Stratégie nationale d'achats d'aliments québécois.                                                                                                  | Répondue par le ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation du Québec          |
| NR53 | PLQ-95 | Toutes sommes dépensées et actions réalisées par le ministère ou l'organisme en 2021-2022 au sujet du Plan d'action gouvernemental en économie sociale 2020-2025.                                                                                            | Répondue par le ministère de l'Économie et de l'Innovation                         |
| NR54 | PLQ-96 | Toutes sommes dépensées et actions réalisées par le ministère ou l'organisme en 2021-2022 au sujet du Plan d'action pour la croissance et les technologies propres 2018-2023.                                                                                | Répondue par le ministère de l'Économie et de l'Innovation                         |
| NR55 | PLQ-97 | Toutes sommes dépensées et actions réalisées par le ministère ou l'organisme en 2021-2022 au sujet du Plan d'action gouvernemental en entrepreneuriat – Oser entreprendre 2017-2022.                                                                         | Répondue par le ministère de l'Économie et de l'Innovation                         |
| NR56 | PLQ-98 | Toutes sommes dépensées et actions réalisées par le ministère ou l'organisme en 2021-2022 au sujet de la Stratégie québécoise de la recherche et de l'innovation 2017-2022.                                                                                  | Répondue par le ministère de l'Économie et de l'Innovation                         |
| NR57 | PLQ-99 | Toutes sommes dépensées et actions réalisées par le ministère ou l'organisme en 2021-2022 au sujet de la Stratégie québécoise des sciences de la vie 2017-2027.                                                                                              | Répondue par le ministère de l'Économie et de l'Innovation                         |

|      |         |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                  |                                                                                                                                    |
|------|---------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| NR58 | PLQ-100 | Toutes sommes dépensées et actions réalisées par le ministère ou l'organisme en 2021-2022 au sujet de la Stratégie québécoise de l'aérospatiale 2016-2026.                                                                                                                                                                                                       | Répondue par le ministère de l'Économie et de l'Innovation                                                                         |
| NR59 | PLQ-101 | Toutes sommes dépensées et actions réalisées par le ministère ou l'organisme en 2021-2022 au sujet du Plan d'action en économie numérique 2016-2021.                                                                                                                                                                                                             | Répondue par le ministère de l'Économie et de l'Innovation                                                                         |
| NR60 | PLQ-102 | Toutes sommes dépensées et actions réalisées par le ministère ou l'organisme en 2021-2022 au sujet de la Stratégie maritime 2015-2030.                                                                                                                                                                                                                           | Répondue par le ministère des Transports                                                                                           |
| NR61 | PLQ-103 | Toutes sommes dépensées et actions réalisées par le ministère ou l'organisme en 2021-2022 au sujet de la Stratégie québécoise de développement de l'aluminium 2015-2025.                                                                                                                                                                                         | Répondue par le ministère de l'Économie et de l'Innovation                                                                         |
| NR62 | PLQ-104 | Toutes sommes dépensées et actions réalisées par le ministère ou l'organisme en 2021-2022 au sujet de la Stratégie de développement de l'industrie québécoise des produits forestiers 2018-2023.                                                                                                                                                                 | Répondue par le ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs                                                                     |
| NR63 | PLQ-105 | Toutes sommes dépensées et actions réalisées par le ministère ou l'organisme en 2021-2022 au sujet de la vision internationale du Québec et du Plan d'action pour la relance des exportations.                                                                                                                                                                   | Répondue par le ministère de l'Économie et de l'Innovation et par le ministère des Relations internationales et de la Francophonie |
| NR64 | PLQ-106 | Toutes sommes dépensées et actions réalisées par le ministère ou l'organisme en 2021-2022 au sujet du Plan pour une économie verte 2020-2030.                                                                                                                                                                                                                    | Répondue par le ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques                                     |
| NR65 | PLQ-107 | Toutes sommes dépensées et actions réalisées par le ministère ou l'organisme en 2021-2022 au sujet de la Stratégie gouvernementale de développement durable 2015-2020.                                                                                                                                                                                           | Répondue par le ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques                                     |
| NR66 | PLQ-108 | Toutes sommes dépensées et actions réalisées par le ministère ou l'organisme en 2021-2022 au sujet de la Stratégie québécoise de l'eau 2018-2030.                                                                                                                                                                                                                | Répondue par le ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques                                     |
| NR67 | PLQ-109 | Toutes sommes dépensées et actions réalisées par le ministère ou l'organisme en 2021-2022 au sujet du Plan directeur en transition, innovation et efficacité énergétique du Québec.                                                                                                                                                                              | Répondue par le ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles                                                                |
| NR68 | PLQ-114 | Toutes sommes dépensées et actions réalisées par le ministère ou l'organisme en 2021-2022 au sujet du Plan d'action spécifique pour prévenir les situations de violence conjugale à haut risque de dangerosité et d'accroître la sécurité des victimes.                                                                                                          | Répondue par le Secrétariat à la condition féminine                                                                                |
| NR69 | PLQ-115 | Toutes sommes dépensées et actions réalisées par le ministère ou l'organisme en 2021-2022 au sujet du Plan d'action pour contrer les impacts sur les femmes en contexte de pandémie.                                                                                                                                                                             | Répondue par le Secrétariat à la condition féminine                                                                                |
| NR70 | PLQ-117 | Toutes sommes dépensées et actions réalisées par le ministère ou l'organisme en 2021-2022 au sujet du Rapport de la Commission spéciale sur l'exploitation sexuelle des mineurs.                                                                                                                                                                                 | Répondue par le ministère de la Sécurité publique                                                                                  |
| NR71 | PLQ-118 | Toutes sommes dépensées et actions réalisées par le ministère ou l'organisme en 2021-2022 au sujet du Rapport du Comité d'experts sur l'accompagnement des victimes d'agressions sexuelles et de violence conjugale « Rebâtir la confiance ».                                                                                                                    | Répondue par le Secrétariat à la condition féminine                                                                                |
| NR72 | PLQ-120 | Coût total des primes COVID-19 accordées au sein du ministère ou de l'organisme, montant individuel de ces primes et nombre d'employés qui en ont bénéficié en 2021-2022 et le montant des primes qui n'ont toujours pas été versées.                                                                                                                            | Répondue par le ministère de la Santé et des Services sociaux                                                                      |
| NR73 | PQ-9    | Liste détaillée de tous les contrats accordés en vertu des articles 118 et 123 de la Loi sur la santé publique, en indiquant : a) le nom du professionnel ou de la firme; b) les noms de tous les sous-traitants associés au contrat, leur mandat et le résultat (rapport ou document final); c) le coût; d) l'état de prestation des services; e) l'échéancier. | Répondue par le ministère de la Santé et des Services sociaux                                                                      |
| NR74 | PQ-54   | Liste des aides financières accordées en vertu de programmes financés par le Fonds vert.                                                                                                                                                                                                                                                                         | Répondue par le ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques                                     |
| NR75 | QS-3    | Fournir le budget concernant la dotation de véhicules au sein du ministère ou de l'organisme, ventilée par région et incluant : a) nombre total de véhicules; b) le nombre de véhicules hybrides rechargeables; c) le nombre de véhicules électriques.                                                                                                           | Répondue par le ministère des Transports                                                                                           |
| NR76 | QS-4    | Fournir les dépenses allouées à la consultation avec les Autochtones. a) Fournir la liste des projets du ministère ayant inclus une consultation des représentants autochtones.                                                                                                                                                                                  | Répondue par le Secrétariat aux affaires autochtones                                                                               |
| NR77 | QS-5    | Fournir le budget réservé à la réalisation d'analyses différenciées selon les sexes (ADS+). Donner le budget de ces analyses en ETC ou le montant des contrats octroyés.                                                                                                                                                                                         | Répondue par le Secrétariat à la condition féminine                                                                                |

|      |                   |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                         |                                                        |
|------|-------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------|
| NR78 | QS-6              | Indiquer les dépenses encourues par votre ministère dans le cadre des missions prévues au Plan national de sécurité civile (PNSC) du gouvernement du Québec dans lesquelles le ministère est impliqué depuis 5 ans.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                     | Répondue par le ministère de la Sécurité publique      |
| NR79 | QS-13             | Indiquer les dépenses encourues pour le soutien législatif apporté par votre ministère dans le développement et l'étude des différentes législations adoptées au cours de la présente législature.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                      | Répondue par le ministère de la Justice                |
| NR80 | PLQ-15h<br>PQ-16g | Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation) pour l'année 2021-2022 ainsi que les prévisions pour 2022-2023 : h) le nombre de plaintes pour harcèlement psychologique.                                                                                                                                                                                                                                                          | Semble non pertinente à l'exercice d'étude des crédits |
| NR81 | PLQ-62            | Pour chaque ministère et organisme, liste de tous les rapports (d'évaluation, de vérification, d'enquête ou autres), études, avis, analyses, etc., produits par le ministère ou commandés à un organisme ou une firme externe en 2021-2022 en indiquant pour chacun : a) le sujet ; b) la ou les raisons pour lesquelles il a été produit ou commandé ; c) les coûts reliés à sa réalisation ; d) le nom de l'organisme ou de la firme externe, s'il y a lieu. Préciser, pour chacun, s'il découle d'une demande du ministre ou du cabinet ministériel. | Semble non pertinente à l'exercice d'étude des crédits |
| NR82 | PLQ-64            | La liste de toute rencontre d'accueil de dignitaires étrangers en visite au Québec, de rencontres diplomatiques ou de sommets gouvernementaux, de grandes rencontres politiques et de négociations importantes, de toute nature, auxquelles a pris part le ministère ou organisme. Pour chaque rencontre, indiquer la date, la nature, et le lieu de la rencontre.                                                                                                                                                                                      | Semble non pertinente à l'exercice d'étude des crédits |
| NR83 | PLQ-65            | Pour chaque rencontre d'accueil de dignitaires étrangers en visite au Québec, pour chaque rencontre diplomatique et sommet gouvernemental, pour chaque grande rencontre politique et négociation importante de toute nature auxquels prend part le gouvernement du Québec, indiquer : a) La date ; b) La nature ; c) Les participants ; d) Si l'événement a eu lieu sur le territoire de la Capitale-Nationale, conformément à l'article 4 de la Charte de la Ville de Québec, capitale nationale du Québec.                                            | Semble non pertinente à l'exercice d'étude des crédits |
| NR84 | PLQ-69            | Tout portrait de l'empreinte carbone du ministère ou l'organisme réalisé en 2021-2022.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                  | Semble non pertinente à l'exercice d'étude des crédits |
| NR85 | PLQ-110           | Toutes action, note ou analyse réalisée par le ministère ou l'organisme en 2021-2022 au sujet de la conciliation travail-famille.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                       | Semble non pertinente à l'exercice d'étude des crédits |
| NR86 | PLQ-111           | Toute action, note, ou analyse réalisée par le ministère ou l'organisme en 2021-2022 en application de l'analyse différenciée selon les sexes (ADS)                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                     | Semble non pertinente à l'exercice d'étude des crédits |
| NR87 | PLQ-112           | Toute action, note ou analyse réalisée par le ministère ou l'organisme en 2021-2022 au sujet de l'électrification des transports.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                       | Semble non pertinente à l'exercice d'étude des crédits |
| NR88 | PLQ-113           | Toute action, note ou analyse réalisée par le ministère ou l'organisme en 2021-2022 au sujet de la rétention des travailleurs d'expérience.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                             | Semble non pertinente à l'exercice d'étude des crédits |
| NR89 | PLQ-130           | Fournir chaque avis reçu par le ministère ou l'organisme de la part de la Direction nationale de la Santé publique, l'Institut national de santé publique du Québec (INSPQ) ou, en lien avec la pandémie de la COVID-19.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                | Semble non pertinente à l'exercice d'étude des crédits |
| NR90 | PLQ-132           | Nombre de plaintes reçues par le ministère ou l'organisme en 2021-2022 en lien avec la pandémie de COVID-19. (Préciser le nombre de plaintes provenant des employés et le nombre de plaintes provenant du public)                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                       | Semble non pertinente à l'exercice d'étude des crédits |
| NR91 | PLQ-133           | Consignes et directives données aux employés des cabinets ministériels en lien avec la pandémie de COVID-19 et leur présence au bureau en 2021-2022.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                    | Semble non pertinente à l'exercice d'étude des crédits |
| NR92 | PQ-47             | Pour la préparation des projets de loi, des politiques, des stratégies ou des consultations gouvernementales, indiquer, pour chaque type, si une entente de confidentialité a été requise par le ministère ou le cabinet auprès des partenaires. Le cas échéant, pour chacun des types visés, fournir la liste des partenaires engagés ainsi que ladite entente.                                                                                                                                                                                        | Semble non pertinente à l'exercice d'étude des crédits |
| NR93 | PQ-58             | Pour le ministère et chacun de ses organismes, en 2021-2022, indiquer le nombre de divulgations d'actes répréhensibles reçues, le nombre d'enquêtes (débutées, en cours ou terminées), ainsi que le nombre de divulgations fondées, y compris celles ayant mené à des mesures correctives. Préciser, pour chaque divulgation, la catégorie d'actes répréhensibles visée à l'article 4 de la Loi facilitant la divulgation d'actes répréhensibles à l'égard des organismes publics (2016, chapitre 34).                                                  | Semble non pertinente à l'exercice d'étude des crédits |

G1. Liste des voyages hors Québec pour l'année financière 2021-2022 :

- a) les endroits et dates de départ et de retour;
- b) la copie des programmes et rapports de mission;
- c) les personnes rencontrées;
- d) le coût (avec une ventilation par poste : frais de déplacement, d'hébergement, de repas, autres frais, etc.);
- e) les noms des ministres, des députés, des membres du personnel de cabinet, des fonctionnaires concernés (avec leur titre) et des autres participants (avec leur titre) regroupés par mission;
- f) pour les organismes, les noms et les titres des dirigeants et fonctionnaires concernés et autres participants;
- g) la liste des ententes signées ou annoncées, le cas échéant;
  - les détails de ces ententes;
  - les résultats obtenus à ce jour;
- h) les investissements annoncés, le cas échéant, ainsi que le nombre d'emplois estimé;
- i) la description de la nature du voyage incluant, le cas échéant, le nom du ou des événements concernés;
- j) les points de presse tenus lors de ces missions et leurs coûts;
- k) toute consigne sanitaire encadrant le retour de ces missions;
- l) le montant dépensé pour l'achat de crédits carbone visant à compenser les émissions de gaz à effet de serre générées par le voyage.

**Aucune dépense pour des voyages hors Québec.**

**\*Les dépenses pour le cabinet ministériel de la ministre responsable des Institutions démocratiques et de la Réforme électorale seront fournies lors de l'étude des crédits du Secrétariat du Conseil du trésor.**

**\*\*Les dépenses pour le cabinet ministériel du ministre responsable de la Laïcité et de la Réforme parlementaire seront fournies lors de l'étude des crédits du ministère de la Justice.**

Les renseignements concernant les ministres, les titulaires d'un emploi supérieur et leurs accompagnateurs, en réponse à cette question, sont diffusés sur une base trimestrielle sur le site Internet du Ministère en vertu du *Règlement sur la diffusion de l'information et la protection des renseignements personnels* (art. 4 paragraphe 18). <http://www.acces.mce.gouv.qc.ca/>. En ce qui concerne la sous question I), l'information fournie en réponse à cette question est incluse dans la réponse à la question G46.

---

G2. Pour chacun des voyages faits en avion ou en hélicoptère par chaque membre du Conseil des ministres, des membres des cabinets ministériels au Québec et des dirigeants d'organismes pour 2021-2022 :

- a) les raisons du déplacement;
- b) l'itinéraire et les dates du départ et/ou du retour;
- c) les coûts ventilés;
- d) le cas échéant, tout autre coût ventilé par poste: frais d'hébergement, frais de repas, autres frais, etc.;
- e) pour les organismes, les noms et les titres des dirigeants et des fonctionnaires concernés et autres participants.

**Aucune dépense pour des voyages ou des déplacements en avion ou en hélicoptère.**

**\*Les dépenses pour le cabinet ministériel de la ministre responsable des Institutions démocratiques et de la Réforme électorale seront fournies lors de l'étude des crédits du Secrétariat du Conseil du trésor.**

**\*\*Les dépenses pour le cabinet ministériel du ministre responsable de la Laïcité et de la Réforme parlementaire seront fournies lors de l'étude des crédits du ministère de la Justice.**

L'information fournie en réponse à cette question est incluse dans les informations diffusées sur une base trimestrielle sur le site Internet du ministère en vertu du *Règlement sur la diffusion de l'information et sur la protection des renseignements personnels* (art. 4 paragraphe 17). <http://www.acces.mce.gouv.qc.ca/>

---

G3. Liste des dépenses en publicité (incluant celles sur Internet), en articles promotionnels et en commandites pour chaque ministère (y compris le cabinet ministériel) et organisme. Fournir la liste détaillée de ces dépenses en indiquant :

- a) la ventilation des sommes dépensées pour 2021-2022, et les prévisions pour 2022-2023;
- b) les noms des firmes de publicité retenues;
- c) la liste des contrats octroyés en indiquant le coût et le mode d'octroi pour chacun (soumission publique, sur invitation ou contrat négocié);
- d) les noms des fournisseurs, incluant les contrats de photographes;
- e) le but visé par chaque dépense;
- f) dans le cas d'une commandite, la raison et le nom de l'organisme bénéficiaire;
- g) le coût total et ventilé pour les communiqués de presse.

**L'information fournie en réponse à cette question est incluse dans les informations diffusées sur une base trimestrielle sur le site Internet du Ministère en vertu du Règlement sur la diffusion de l'information et sur la protection des renseignements personnels (art. 4 paragraphe 24).**  
<http://www.acces.mce.gouv.qc.ca/>

**Pour les contrats de plus de 25 000 \$, l'information se trouve aux engagements financiers qui feront l'objet d'une étude particulière par la Commission de l'administration publique. Pour les contrats de 25 000 \$ et moins, ceux-ci peuvent être conclus de gré à gré.**

**Les coûts reliés aux frais de publicité concernant les bureaux de circonscription sont régis par le Règlement sur les allocations aux députés et aux titulaires de cabinet et sur les sommes versées à des fins de recherche et de soutien de l'Assemblée nationale.**

---

G4. Liste des dépenses pour l'organisation et la tenue de conférences de presse, d'événements médiatiques, ou autres événements (sommets, congrès, conférences, etc.) séparément:

Par cabinet ministériel

- a) les sommes dépensées en 2021-2022 et les prévisions pour 2022-2023, ventilées par type d'événement;
- b) le but visé par chaque dépense;
- c) le nombre total et liste d'événements, ventilé par type d'événement;
- d) si l'événement s'est tenu virtuellement.

Par le ministère ou l'organisme :

- e) les sommes dépensées en 2021-2022 et les prévisions pour 2022-2023, ventilées par type d'événement;
- f) le but visé par chaque dépense;
- g) le nombre total et liste d'événements, ventilé par type d'événement;
- h) si l'événement s'est tenu virtuellement.

Par un professionnel ou par une firme externe :

- i) les sommes dépensées en 2021-2022 et les prévisions pour 2022-2023, ventilées par type d'événement;
- j) le nom du professionnel ou de la firme de publicité;
- k) la liste des contrats octroyés en indiquant le coût et le mode d'octroi du contrat (soumission publique, sur invitation ou contrat négocié);
- l) la liste et les noms des fournisseurs et consultants, s'il y a lieu, incluant les contrats de photographies, des vidéos, etc.;
- m) le but visé par chaque dépense;
- n) le nombre total et liste d'événements, ventilé par type d'événement;
- o) si l'événement s'est tenu virtuellement.

**Aucune dépense.**

**\*Les dépenses pour le cabinet ministériel de la ministre responsable des Institutions démocratiques et de la Réforme électorale seront fournies lors de l'étude des crédits du Secrétariat du Conseil du trésor.**

**\*\*Les dépenses pour le cabinet ministériel du ministre responsable de la Laïcité et de la Réforme parlementaire seront fournies lors de l'étude des crédits du ministère de la Justice.**

---

G5.La liste des dépenses en formation de communication :

Organisée par le ministère ou l'organisme :

- a) les sommes dépensées en 2021-2022 et les prévisions pour 2022-2023, ventilées par type d'événement;
- b) le but recherché par chaque dépense;
- c) le nombre total et liste des formations ventilée par catégorie.

Données par un professionnel ou une firme externe :

- d) les sommes dépensées en 2021-2022 et les prévisions pour 2022-2023;
- e) le nom de la ou des firmes de publicité ou de communications;
- f) le mode d'octroi du contrat (soumission publique, sur invitation ou contrat négocié);
- g) la liste et les noms des fournisseurs et/ou des consultants, s'il y a lieu;
- h) le but visé par chaque dépense;
- i) le nombre total et liste des formations ventilée par catégorie.

Aucune dépense.

L'information fournie en réponse à cette question est incluse en partie dans les informations diffusées sur une base trimestrielle sur le site Internet du Ministère en vertu du *Règlement sur la diffusion de l'information et sur la protection des renseignements personnels* (art. 4 paragraphes 22 et 23).  
<http://www.acces.mce.gouv.qc.ca/>

G6.Liste ventilée par bénéficiaire et par mode d'octroi (soumission publique, sur invitation ou contrat négocié) de tous les contrats octroyés par un ministère ou un organisme, excluant le cabinet ministériel en 2021-2022, en indiquant :

- a) les noms du professionnel ou de la firme;
- b) les noms de tous les sous-traitants associés au contrat, leur mandat et le résultat (rapport ou document final);
- c) le détail des travaux ou services effectués (but visé);
- d) la date d'octroi du contrat;
- e) le coût total, y compris les avenants et/ou suppléments;
- f) l'échéancier;
- g) dans le cas d'un octroi par soumission, fournir le nom des soumissionnaires et le montant des soumissions.

Lorsque le contrat est octroyé par le cabinet ministériel, l'indiquer.

| NOM DU CONTRACTANT   | OBJET DU CONTRAT                                                                                           | MONTANT (\$) | MODE D'OCTROI               |
|----------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------|-----------------------------|
| Blanchet, Marcel     | Agir à titre de membre du comité de sélection d'un commissaire pour la Commission de révision électorale   | 1 200,00     | Contrat conclu de gré à gré |
| Meg, Artiste peintre | Achat d'une œuvre dans le cadre du prix de la laïcité Guy-Rocher                                           | 1 060,00     | Contrat conclu de gré à gré |
| Copie de la Capitale | Impression du recueil des rapports d'expertises sollicités par le procureur général du Québec              | 5 975,00     | Contrat conclu de gré à gré |
| Sténofac inc.        | Fournir les services de sténographie                                                                       | 5 153,30     | Contrat conclu de gré à gré |
| Lafortune Légal      | Fournir les services pour des travaux de révision et de rédaction de divers documents                      | 1 237,19     | Contrat conclu de gré à gré |
| Lafortune Légal      | Fournir les services pour l'étude d'un dossier, de travaux de révision et de rédaction de divers documents | 12 114,64    | Contrat conclu de gré à gré |

**\*Les dépenses pour le cabinet ministériel de la ministre responsable des Institutions démocratiques et de la Réforme électorale seront fournies lors de l'étude des crédits du Secrétariat du Conseil du trésor.**

**\*\*Les dépenses pour le cabinet ministériel du ministre responsable de la Laïcité et de la Réforme parlementaire seront fournies lors de l'étude des crédits du ministère de la Justice.**

Pour les contrats de plus de 25 000 \$, l'information se trouve aux engagements financiers qui feront l'objet d'une étude particulière par la Commission de l'administration publique et ces informations sont aussi disponibles sur le système électronique d'appel d'offres du gouvernement du Québec :  
<https://www.seao.ca/>

G7. Liste détaillée de tous les appels d'offres publics du ministère ou de l'organisme, en indiquant :

- a) la liste des soumissions et le montant de chacune;
- b) la grille d'évaluation des soumissions;
- c) le soumissionnaire retenu et la justification de ce choix;
- d) le délai entre la publication de l'appel d'offres et l'octroi du contrat;
- e) le cas échéant, les appels d'offres annulés en cours de route et la raison de l'annulation.

**L'information fournie en réponse à cette question est incluse dans les informations diffusées sur le système électronique d'appel d'offres du gouvernement du Québec <https://www.seao.ca/>.**

---

G8. Pour chaque ministère et organisme (y compris les agences, sociétés d'État, établissements, bureaux, organismes de l'état, comités, conseils, etc.), fournir pour 2021-2022 :

- a) la liste de toutes les ressources œuvrant au sein d'un ministère ou d'un organisme et qui ne sont pas des employés du gouvernement;
- b) le total des coûts reliés à ces consultants, ventilé par catégories (incluant la masse salariale);
- c) le sommaire de tout contrat octroyé pour l'embauche de ces consultants;
- d) le nom de chaque consultant et la firme par laquelle il est employé;
- e) une description de son mandat;
- f) la date de début de son contrat;
- g) la date prévue de fin de son contrat;
- h) sa rémunération annuelle.

**Les informations relatives aux contrats octroyés à des firmes externes sont disponibles sur le système électronique d'appel d'offres du gouvernement du Québec <https://www.seao.ca/> ainsi qu'aux engagements financiers de 25 000 \$ et plus qui feront l'objet d'une étude particulière par la Commission de l'administration publique.**

---

G9. Pour chaque projet de développement informatique ou de modernisation des systèmes informatiques initié pour l'exercice financier 2021-2022, au sein du ministère ou d'un organisme, d'une société ou d'une entreprise relevant du ministère, indiquer :

- a) le nom du projet;
- b) la nature du projet;
- c) l'échéancier initial (et revu s'il y a lieu);
- d) le montant initialement prévu pour l'ensemble du projet;
- e) les plus récentes évaluations du coût du projet;
- f) les coûts engendrés jusqu'à maintenant par le projet, au total et ventilés par année financière;
- g) l'estimation des coûts restant à déboursier pour compléter la réalisation du projet;
- h) les firmes ou OSBL associés au développement du projet, incluant tous les sous-traitants associés au projet, les sommes qui leur ont été versées jusqu'à ce jour, le détail de tout contrat octroyé en précisant le mode d'octroi, le montant et les dates;
- i) le pourcentage de réalisation jusqu'à ce jour;
- j) le nombre d'employés (ETC) affectés à ce projet;
- k) le nombre de consultants externes intégrés ou œuvrant au sein du ministère ou d'un organisme, d'une société ou d'une entreprise relevant du ministère :
  - la valeur totale et ventilée des contrats ou ententes entre le ministère ou l'organisme et les firmes externes pour ces consultants;
- l) indiquer si l'étude d'opportunité évaluant les possibilités qu'offre le logiciel libre a été réalisée, comme l'exige la Politique cadre sur la gestion des ressources informationnelles des organismes publics;
- m) nombre et liste des pénalités appliquées à des sous-traitants dans le domaine des TI en 2021- 2022.

**Aucun projet de développement informatique.**

De l'information sur les projets informatiques de plus de 100 000 \$ est également disponible sur le site Internet du Tableau de bord en ressources informationnelles à l'adresse suivante : <http://www.tableaubordprojetsri.gouv.qc.ca/tableau-de-bord/>.

---

G10. De façon séparée et distincte, pour le cabinet ministériel et le bureau de circonscription, pour la Direction générale du ministère (bureau du sous-ministre, des sous-ministres adjoints et associés) et pour les organismes sous l'autorité du ministre, le montant, pour 2021-2022, ventilé par mois, de chacune des dépenses suivantes :

- a) la photocopie;
- b) le mobilier de bureau;
- c) l'ameublement;
- d) la décoration et l'embellissement, incluant les œuvres d'art et les frais pour l'entretien des plantes;
- e) le distributeur d'eau de source;
- f) le remboursement des frais de transport;
- g) le remboursement des frais d'hébergement;
- h) le remboursement des frais de repas;
- i) le remboursement des frais d'alcool et de fêtes;
- j) l'ensemble des dépenses applicables à la participation à des congrès, des colloques et toute session de type perfectionnement ou ressourcement :
  - i. au Québec;
  - ii. à l'extérieur du Québec.

| Dépenses 2021-2022                                                   | Montants (\$) |
|----------------------------------------------------------------------|---------------|
| Location photocopieur + photocopies : en couleur et en noir et blanc | 1 296         |
| Impression/Reprographie                                              | 6 438         |
| Frais de déplacement (repas, transport, hébergement, taxis, etc.)    | 164           |
| Formation, congrès, perfectionnement                                 | 501           |
| Total                                                                | 8 399         |

**\*Les dépenses pour le cabinet ministériel de la ministre responsable des Institutions démocratiques et de la Réforme électorale seront fournies lors de l'étude des crédits du Secrétariat du Conseil du trésor.**

**\*\*Les dépenses pour le cabinet ministériel du ministre responsable de la Laïcité et de la Réforme parlementaire seront fournies lors de l'étude des crédits du ministère de la Justice.**

Les coûts reliés aux bureaux de circonscription sont régis par le Règlement sur les allocations aux députés et aux titulaires de cabinet et sur les sommes versées à des fins de recherche et de soutien de l'Assemblée nationale.

- G11. De façon séparée et distincte, pour le cabinet ministériel, pour la Direction générale du ministère (bureau du sous-ministre, des sous-ministres adjoints et associés) et pour les organismes sous l'autorité du ministre, le montant, pour 2021-2022 ventilé par mois, de chaque dépense reliée à la téléphonie :
- a) le nombre de téléphones cellulaires utilisés, ainsi que la marque et le modèle de chaque appareil;
  - b) le nombre de tablettes électroniques utilisées ainsi que la marque et le modèle de chaque appareil;
  - c) les coûts d'acquisition des appareils;
  - d) le coût d'utilisation des appareils;
  - e) le coût des contrats téléphoniques;
  - f) les noms des fournisseurs;
  - g) le nombre de minutes utilisées;
  - h) le coût des frais d'itinérance et la proportion de ceux-ci qui ont été assumés respectivement par le cabinet, le ministère ou l'organisme;
  - i) le coût lié aux dépassements des forfaits de données et la proportion de ceux-ci qui ont été assumés respectivement par le cabinet, le ministère ou l'organisme ;
  - j) les coûts de résiliation, s'il y a lieu;
  - k) le nombre d'ordinateurs portables utilisés ainsi que la marque et le modèle de chaque appareil.

| Dépenses 2021-2022                              | Montants (\$) |
|-------------------------------------------------|---------------|
| Coût d'acquisition des téléphones cellulaires   | --            |
| Coûts d'utilisation des appareils               | 369           |
| Coûts de résiliation des téléphones cellulaires | --            |

**\*Les dépenses pour le cabinet ministériel de la ministre responsable des Institutions démocratiques et de la Réforme électorale seront fournies lors de l'étude des crédits du Secrétariat du Conseil du trésor.**

**\*\*Les dépenses pour le cabinet ministériel du ministre responsable de la Laïcité et de la Réforme parlementaire seront fournies lors de l'étude des crédits du ministère de la Justice.**

Pour les sous-questions c), d), e), f), l'information fournie en réponse à cette question est incluse dans les informations diffusées sur une base trimestrielle sur le site Internet du ministère en vertu du *Règlement sur la diffusion de l'information et sur la protection des renseignements personnels* (art. 4 paragraphe 25).  
<http://www.acces.mce.gouv.qc.ca/>

G12.

- a) Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation) pour l'année 2021-2022 ainsi que les prévisions pour 2022-2023 : le nombre et la répartition, par tranche d'âge, du personnel masculin et féminin, des personnes handicapées, anglophones, autochtones et des communautés culturelles pour chaque catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.) 35 ans et plus.  
**La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor, et ce, pour tous les ministères et organismes.**
- b) Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation) pour l'année 2021-2022 ainsi que les prévisions pour 2022-2023 : b) le nombre et la répartition, par tranche d'âge, du personnel masculin et féminin, des personnes handicapées, anglophones, autochtones et des communautés culturelles pour chaque catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.) 35 ans et moins.  
**La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor, et ce, pour tous les ministères et organismes.**
- c) Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation) pour l'année 2021-2022 ainsi que les prévisions pour 2022-2023 : le nombre total de jours de maladie pris par le personnel.  
**La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor, et ce, pour tous les ministères et organismes.**

- d) Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation) pour l'année 2021-2022 ainsi que les prévisions pour 2022-2023 : le nombre de personnes ayant dans leur réserve de congé de maladie moins de 10 jours, de 10 à 50 jours, de 50 à 100 jours et 100 jours et plus, et leur valeur estimée, par catégorie d'emploi.

**La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor, et ce, pour tous les ministères et organismes.**

- e) Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation) pour l'année 2021-2022 ainsi que les prévisions pour 2022-2023 : le nombre d'heures supplémentaires travaillées par le personnel et la répartition de la rémunération de ces heures supplémentaires (argent, vacances, etc.); - le coût moyen par employé, selon la classe de travail.

**La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor, et ce, pour tous les ministères et organismes.**

- f) Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation) pour l'année 2021-2022 ainsi que les prévisions pour 2022-2023 : le nombre total de jours de vacances pris par le personnel.

**La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor, et ce, pour tous les ministères et organismes.**

- g) Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation) pour l'année 2021-2022 ainsi que les prévisions pour 2022-2023 : le nombre de personnes ayant dans leur réserve de jours de vacances moins de 10 jours, de 10 à 50 jours, de 50 à 100 jours et 100 jours et plus, et leur valeur estimée, par catégorie d'emploi.

**La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor, et ce, pour tous les ministères et organismes.**

- h) Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation) pour l'année 2021-2022 ainsi que les prévisions pour 2022-2023 : le nombre de personnes et la répartition par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, contractuels, etc.) qui reçoivent une rémunération du ministère ou d'un organisme relevant du ministère, et qui reçoivent également une prestation de retraite d'un régime de retraite du secteur public, parapublic ou des réseaux de la santé et de l'éducation, soit les commissions scolaires, les cégeps, les établissements universitaires, les agences régionales et les établissements hospitaliers.

**En ce qui a trait à l'information recherchée concernant la liste du personnel, par catégorie d'emploi, qui reçoit une rémunération et une prestation de retraite d'un régime de retraite, nous vous informons que ces renseignements renferment des renseignements personnels confidentiels au sens de l'article 54 de la Loi sur l'accès. Le paragraphe 1<sup>o</sup> de l'article 53 ainsi que le premier alinéa de l'article 59 de cette loi nous obligent à refuser de donner accès à ces renseignements. Par ailleurs, l'amalgame des renseignements recherchés n'a pas un caractère public conformément à l'article 57 de la Loi sur l'accès.**

- i) Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation) pour l'année 2021-2022 ainsi que les prévisions pour 2022-2023 : l'évolution des effectifs réguliers par catégorie d'emploi (cadres supérieurs et intermédiaires, professionnels, techniciens, personnel de bureau, ouvriers et agents de la paix, etc.) et par leur territoire habituel de travail (centre principal de direction et chacune des régions).

**La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor, et ce, pour tous les ministères et organismes.**

- j) Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation) pour l'année 2021-2022 ainsi que les prévisions pour 2022-2023 : l'évolution du nombre d'employés bénéficiant d'un traitement additionnel en raison de la complexité de la tâche à accomplir.

**La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor, et ce, pour tous les ministères et organismes.**

- k) Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation) pour l'année 2021-2022 ainsi que les prévisions pour 2022-2023 : le nombre d'employés bénéficiant d'un traitement supérieur à celui normalement prévu pour la tâche qu'ils ont accomplie.

**La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor, et ce, pour tous les ministères et organismes.**

- l) Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation) pour l'année 2021-2022 ainsi que les prévisions pour 2022-2023 : le nombre de postes par catégorie d'emploi et par leur territoire habituel de travail (centre principal de direction et chacune des régions).

**La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor, et ce, pour tous les ministères et organismes.**

- m) Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation) pour les trois dernières années ainsi que les prévisions pour 2022-2023 : le niveau des effectifs pour chacune des catégories d'emploi pour chacun des cinq prochains exercices budgétaires.

**La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor, et ce, pour tous les ministères et organismes.**

- n) Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation) pour l'année 2021-2022 ainsi que les prévisions pour 2022-2023 : le nombre d'employés permanents et temporaires.

**La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor, et ce, pour tous les ministères et organismes.**

- o) Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation) pour l'année 2021-2022 ainsi que les prévisions pour 2022-2023 : le nombre de départs volontaires, ventilé par raisons du départ.

**La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor, et ce, pour tous les ministères et organismes.**

- p) Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation) pour l'année 2021-2022 ainsi que les prévisions pour 2022-2023 : le nombre de postes abolis ventilé par corps d'emploi, pour 2021-2022 et les cinq années précédentes;

**Aucun poste abolis au net.**

- q) Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation) pour l'année 2021-2022 ainsi que les prévisions pour 2022-2023 : l'effectif autorisé par le SCT en vertu de la Loi 15 sur le contrôle des effectifs, par année, depuis l'instauration de la loi.

**La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor, et ce, pour tous les ministères et organismes.**

- r) Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation) pour l'année 2021-2022 ainsi que les prévisions pour 2022-2023 : le nombre de postes vacants et le nombre d'ETC non comblés, ventilé par région.

| Nombre de poste vacants | Région             |
|-------------------------|--------------------|
| 4                       | Capitale Nationale |

G13.

- a) Pour chaque ministère et organisme, par direction pour l'année 2021-2022 et les prévisions pour l'année 2022-2023 : le nombre de départs à la retraite, incluant le total et la ventilation des indemnités versées ou estimées.

**La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor, et ce, pour tous les ministères et organismes.**

- b) Pour chaque ministère et organisme, par direction pour l'année 2021-2022 et les prévisions pour l'année 2022-2023 : le nombre de remplacements effectués en application du plus récent Plan de gestion des ressources humaines.

**Cette mesure a pris fin le 31 mars 2015.**

- c) Pour chaque ministère et organisme, par direction pour l'année 2021-2022 et les prévisions pour l'année 2022-2023 de : d) le nombre de retraités de la fonction publique ou parapublique engagés pour un ou des contrats.

**Aucun retraité de la Fonction publique ou parapublique engagé pour un ou des contrats.**

G14. Liste des baux pour les espaces occupés par les ministères et organismes en 2021-2022 en indiquant, pour chacun d'eux :

- a) l'emplacement de la location;
- b) la superficie totale pour chaque local loué;
- c) la superficie réellement occupée;
- d) la superficie inoccupée;
- e) le coût de location au mètre carré;
- f) le coût total de ladite location;
- g) le coût des aménagements réalisés depuis le 1<sup>er</sup> avril 2018, la nature des travaux et le ou les bureaux visés;
- h) la durée du bail;
- i) le propriétaire de l'espace loué;
- j) les noms des sous-locataires et les revenus liés à des sous-locations, le cas échéant;
- k) s'il s'agit d'un renouvellement de bail ou d'un bail concernant une nouvelle adresse;
- l) en cas de résiliation de bail en cours d'année, les coûts de résiliation.

| Réforme des institutions démocratiques                                                                                        |                   |                                                                                                                              |            |              |  |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------|--------------|--|
| Espaces occupés                                                                                                               | Superficie totale | Durée du bail                                                                                                                | (\$)       | Propriétaire |  |
| Bureau du Secrétariat à la réforme des institutions démocratiques<br>875, Grande Allée Est, H3.501                            | 499,59 m²         | Entente d'occupation avec la SQI.<br>C'est la SQI qui doit rendre des comptes sur les baux pour lesquels elle s'est engagée. | 131 116,80 | SQI          |  |
| Bureau de la Direction à l'accès à l'information et protection des renseignements personnels<br>875, Grande Allée Est, H3.243 | 350,33 m²         |                                                                                                                              | 91 943,64  |              |  |
| Aucun aménagement et rénovation                                                                                               |                   |                                                                                                                              |            |              |  |
| Total                                                                                                                         |                   |                                                                                                                              | 223 060,44 |              |  |

**\*Les dépenses pour le cabinet ministériel de la ministre responsable des Institutions démocratiques et de la Réforme électorale seront fournies lors de l'étude des crédits du Secrétariat du Conseil du trésor.**

**\*\*Les dépenses pour le cabinet ministériel du ministre responsable de la Laïcité et de la Réforme parlementaire seront fournies lors de l'étude des crédits du ministère de la Justice.**

L'information fournie en réponse à l'emplacement de la location, à la superficie totale pour chaque local loué, le coût total de ladite location et le propriétaire de l'espace loué est disponible dans les informations diffusées sur une base annuelle sur le site Internet du ministère en vertu du *Règlement sur la diffusion d'information et sur la protection des renseignements personnels* (art. 4 paragraphe 27).  
<http://www.acces.mce.gouv.qc.ca/>

G15. Concernant les actifs immobiliers excédentaires du ministère ou de l'organisme en 2021-2022, fournir :

- a) la liste des actifs excédentaires inoccupés;
- b) la valeur estimée de ceux-ci;
- c) les coûts d'entretien annuel;
- d) le nombre de pieds carrés de ceux-ci.

**La réponse à cette question sera transmise par la Société québécoise des infrastructures, et ce, pour tous les ministères et organismes occupant un immeuble dont celle-ci est propriétaire.**

---

G16. Pour la direction générale du ministère et la haute direction des organismes publics, fournir le détail et la ventilation des coûts, pour 2021-2022, du déménagement, de l'aménagement, de la rénovation et autres travaux effectués dans les espaces occupés, incluant :

- a) les dates des travaux;
- b) les coûts;
- c) le nom de la ou des firmes ayant effectué les travaux.

**Aucun aménagement et rénovation.**

**\*Les dépenses pour le cabinet ministériel de la ministre responsable des Institutions démocratiques et de la Réforme électorale seront fournies lors de l'étude des crédits du Secrétariat du Conseil du trésor.**

**\*\*Les dépenses pour le cabinet ministériel du ministre responsable de la Laïcité et de la Réforme parlementaire seront fournies lors de l'étude des crédits du ministère de la Justice.**

L'information fournie inclut les cabinets ministériels. Les coûts reliés aux bureaux de circonscription sont régis par le *Règlement sur les allocations aux députés et aux titulaires de cabinet et sur les sommes versées à des fins de recherche et de soutien de l'Assemblée nationale*.

---

G17. Liste du personnel de cabinet de chaque membre du Conseil des ministres pour 2021-2022 en indiquant, pour chaque individu :

- a) la date de l'entrée en fonction et la date de départ, le cas échéant;
- b) le titre de la fonction;
- c) l'adresse du port d'attache;
- d) le traitement annuel ou, selon le cas, les honoraires versés;
- e) la prime de départ versée, le cas échéant;
- f) le montant total et la ventilation des primes ou bonis reçus;
- g) la liste du personnel politique, incluant le personnel de soutien, qui fait partie de la fonction publique et de quelle masse salariale il relève;
- h) la description de tâches;
- i) le montant détaillé des salaires, des honoraires et des contrats donnés par le cabinet pour 2021-2022;
- j) le nombre total d'employés au cabinet;
- k) la masse salariale totale par cabinet;
- l) le nom des employés bénéficiant d'un traitement supérieur à celui normalement prévu pour la fonction occupée;
- m) s'il a ou non signé les directives du premier ministre intitulées : Directive sur la transparence et l'éthique relativement à l'exercice des fonctions du personnel des cabinets de ministre et Directive concernant les règles applicables lors de la cessation d'exercice de certaines fonctions pour l'État.

**\*Les renseignements pour le cabinet ministériel de la ministre responsable des Institutions démocratiques et de la Réforme électorale seront fournis lors de l'étude des crédits du Secrétariat du Conseil du trésor.**

**\*\*Les renseignements pour le cabinet ministériel du ministre responsable de la Laïcité et de la Réforme parlementaire seront fournis lors de l'étude des crédits du ministère de la Justice.**

---

G18. Liste des sommes d'argent versées en 2021-2022, par mois, à même le budget discrétionnaire du ministre, du ministre délégué, du ministère ou de l'organisme, en indiquant :

- a) le nom de l'organisme concerné ou de la personne;
- b) la circonscription électorale;
- c) le montant attribué;
- d) le détail du projet visé et le but poursuivi par le ministère ou l'organisme.

**L'information fournie en réponse à cette question est incluse dans les informations diffusées sur une base trimestrielle sur le site Internet du ministère en vertu du *Règlement sur la diffusion d'information et sur la protection des renseignements personnels* (art. 4 paragraphe 26). <http://www.acces.mce.gouv.qc.ca/>**

---

G19. Liste du personnel hors structure, par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.), rémunéré par le ministère, mais qui n'occupe aucun poste dans ce ministère :

- a) le nom de la personne;
- b) le poste occupé;
- c) le salaire de base et les bonis, le cas échéant;
- d) l'assignation initiale et l'assignation actuelle;
- e) la date de l'assignation hors structure;
- f) la date de la fin de l'assignation, s'il y a lieu
- g) les prévisions pour 2022-2023.

**Aucun personnel hors structure pour 2021-2022.**

---

G20. Liste du personnel en disponibilité par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.), en indiquant :

- a) le poste initial;
- b) le salaire;
- c) le poste actuel, s'il y a lieu;
- d) la date de la mise en disponibilité;
- e) les prévisions pour 2022-2023.

**La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor, et ce, pour tous les ministères et organismes.**

---

G21. Pour chaque ministère et organisme public (y compris les agences, les sociétés, établissements, institutions, etc.), fournir pour 2021-2022, le nombre d'occasionnels mis à pied dont le ministère ou l'organisme a mis fin à l'emploi ou dont le contrat n'a pas été renouvelé, en précisant la ou les raisons et en ventilant :

- a) par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, personnel de soutien, fonctionnaires, etc.);
- b) par catégorie d'âge;
- c) prévisions pour 2022-2023.

**La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor, et ce, pour tous les ministères et organismes.**

---

G22. Liste du personnel rémunéré par le ministère et affecté à d'autres organismes publics, parapublics, parapublics non gouvernementaux et autres, en indiquant :

- a) le nom de la personne;
- b) le poste occupé et le nom de l'organisme;
- c) le salaire de base et les bonis, le cas échéant;
- d) l'assignation initiale;
- e) l'assignation actuelle;
- f) la date de l'assignation hors structure;
- g) la date de la fin de l'assignation (s'il y a lieu).

**Aucune affectation pour 2021-2022.**

---

G23. Liste de tous les abonnements aux journaux, aux revues mensuelles, aux publications (format papier ou électronique), aux sites spécialisés de recherche sur Internet (Eureka, etc.) du ministère et des organismes publics en 2021-2022, en précisant pour chaque abonnement :

- a) le coût de chacun;
- b) le fournisseur;
- c) la nature du service.

Ventiler le montant par catégories.

| Dépenses 2021-2022                                  | Montants (\$) |
|-----------------------------------------------------|---------------|
| Journaux électroniques et abonnements papier        | --            |
| SOQUIJ (banques de données – frais de code d'accès) | 154           |
| Total                                               | 154           |

**\*Les dépenses pour le cabinet ministériel de la ministre responsable des Institutions démocratiques et de la Réforme électorale seront fournies lors de l'étude des crédits du Secrétariat du Conseil du trésor.**

**\*\*Les dépenses pour le cabinet ministériel du ministre responsable de la Laïcité et de la Réforme parlementaire seront fournies lors de l'étude des crédits du ministère de la Justice.**

G24. Les sommes déboursées par le cabinet ministériel, le ministère ou les organismes publics pour l'achat de billets de saison, la réservation de loges et les frais payés afin de devenir membre d'un club privé ou autre.

**Aucune dépense.**

**\*Les dépenses pour le cabinet ministériel de la ministre responsable des Institutions démocratiques et de la Réforme électorale seront fournies lors de l'étude des crédits du Secrétariat du Conseil du trésor.**

**\*\*Les dépenses pour le cabinet ministériel du ministre responsable de la Laïcité et de la Réforme parlementaire seront fournies lors de l'étude des crédits du ministère de la Justice.**

G25. Pour chaque site Internet du ministère ou de l'organisme public (incluant les événements ponctuels), fournir, et ce, depuis l'existence du site :

- a) le nom du site Web;
- b) le nom de la firme ou du professionnel, des personnes qui ont conçu le site;
- c) les coûts de construction du site;
- d) les coûts d'hébergement, de l'entretien et de mise à jour;
- e) les coûts de modernisation ou de refonte (en spécifiant combien de fois le site a été refait et les raisons du changement);
- f) la fréquence journalière, hebdomadaire et mensuelle des visites ventilée par section et/ou page du site (nombre de « hits »);
- g) la fréquence moyenne de mise à jour;
- h) le responsable du contenu sur le site;
- i) les noms de domaines réservés;
- j) les coûts liés à la réservation de noms de domaines.

**Le Secrétariat a une page Web sur le site du Gouvernement du Québec, [Québec.ca](http://Quebec.ca).**

G26. Pour 2021-2022, les dépenses effectuées par ministère pour les tournées, les visites ou rencontres ministérielles et sous ministérielles dans les régions du Québec, en précisant :

- a) les régions et les villes visitées;
- b) les personnes rencontrées;
- c) pour les organismes, les noms et les titres des dirigeants et des fonctionnaires concernés et autres participants;
- d) les raisons du déplacement;
- e) l'itinéraire et les dates du départ et/ou du retour;
- f) les coûts ventilés;
- g) le cas échéant, tout autre coût ventilé par poste : frais d'hébergement, frais de repas, autres frais, etc.

**Aucune visite ou rencontre ministérielle.**

- G27. La liste exhaustive de tous les mandats et dossier et de toutes les activités confiées à chaque adjoint parlementaire des membres du Conseil des ministres pour 2021-2022 :
- a) Le délai des mandats;
  - b) le coût (déplacements, etc.);
  - c) le nombre de ressources affectées;
  - d) le nombre de rencontres;
  - e) le nombre d'ETC affecté à chaque mandat en indiquant leur fonction et leur titre
  - f) l'objet;
  - g) les dates.

**Ne s'applique pas.**

---

- G28. Liste des entités administratives créées, fusionnées, scindées ou abolies sous la responsabilité du ministère en précisant les coûts de transition et les coûts de formation.

**La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor pour tous les ministères et organismes.**

---

- G29. Le détail des crédits périmés et reportés pour chaque ministère et organisme par année budgétaire, et ce, pour l'année financière 2021-2022 et les prévisions pour 2022-2023.

**La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor.**

---

- G30. L'inventaire complet des services tarifés que le ministère et les organismes gouvernementaux qui relèvent du ministère offrent aux citoyens et les tarifs qu'ils exigent. Le coût unitaire de chacun de ceux-ci. La liste de tous les revenus autonomes (tarifs, permis, droits, redevances, etc.) du ministère et des organismes gouvernementaux qui relèvent du ministère pour l'année 2021-2022 et les projections pour l'année 2022-2023.

**L'information concernant la Politique de financement des services publics sera présentée au Rapport annuel 2021-2022 des ministères et des organismes.**

---

- G31. Pour chaque ministère et organisme, une copie du plan de réduction des dépenses de fonctionnement pour 2021-2022 demandé par le Secrétariat du Conseil du Trésor, et confirmé par le gouvernement en janvier 2022 pour 2022-2023.

**La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor pour tous les ministères et les organismes.**

---

- G32. Pour chaque ministère et organisme, les sommes reçues en 2021-2022 ainsi que les prévisions pour 2022-2023 et 2023-2024, en provenance du gouvernement fédéral ou d'un autre gouvernement. Indiquer de façon ventilée pour chaque programme, ententes ou autres, les sommes reçues, la ou les dates des versements et à quelles fins elles ont été consacrées par le ministère ou l'organisme.

**Ne s'applique pas.**

---

- G33. Pour chaque ministère et organisme (y compris les agences, sociétés d'État, établissements, bureaux, organismes de l'État, comités, conseils, institutions, etc.), fournir pour l'année financière 2021-2022, en ventilant par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.) : le montant total des primes au rendement et des bonis.

**Aucune prime ou boni au rendement.**

---

- G34. Pour chaque cabinet ministériel, fournir pour l'année financière 2021-2022 le montant total des primes au rendement et des bonis versés au personnel de cabinet.

**En 2021-2022, aucun boni ou autre rémunération variable fondé sur le rendement n'a été accordé au personnel de cabinet ministériel, et ce, conformément à la Directive concernant le recrutement, la nomination, la rémunération et les autres conditions de travail du personnel des cabinets de ministre.**

---

G35. Pour chaque ministère et organisme (y compris les agences, sociétés d'État, établissements, bureaux, organismes de l'État, comités, conseils, institutions, etc.), fournir pour l'année financière 2021-2022, en ventilant par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.), le montant total des primes de départ (allocation de transition), incluant les montants versés pour bris de contrat.

**Aucune prime de départ ou d'allocation de transition.**

---

G36. Pour chaque ministère et organisme dont les agences, sociétés d'État, établissements, bureaux, organismes de l'État, comités, conseils, institutions, etc., fournir, pour l'année financière 2021-2022, le montant total et la ventilation par catégorie d'emploi des augmentations de salaire.

**La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor pour tous les ministères et les organismes.**

---

G37. Pour 2021-2022, le nombre de cadres, de dirigeants de la fonction publique incluant les sous-ministres, à qui les salaires sont versés sans qu'aucune fonction ou tâche ne leur soit assignée. Pour chaque personne :

- a) fournir la liste des noms, des fonctions précédentes occupées et la date de cessation des fonctions;
- b) fournir la liste des salaires versés et préciser le montant total dépensé par le ministère ou l'organisme.

**Il n'y a pas de cadre, de dirigeant ou de sous-ministre qui reçoit une rémunération sans exercer de fonction.**

---

G38. La liste exhaustive des programmes ministériels existants à la fin de l'année financière 2021-2022 et qui n'ont pas été reconduits intégralement en 2021-2022. Pour chacun de ces programmes existants en 2021-2022, donner le coût de reconduction intégral et la dépense prévue aux crédits 2021-2022, en incluant les programmes qui ont été abolis et pour lesquels la dépense sera nulle.

**La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor pour tous les ministères et les organismes.**

---

G39. Indiquer les nouvelles initiatives ou toutes majorations apportées à un programme existant, les montants en causes ainsi que les mesures prises pour dégager les sommes nécessaires à leur financement.

**La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor pour tous les ministères et les organismes.**

---

G40. Concernant les dépenses en informatique, pour chacun des ministères et organismes (incluant les agences, sociétés, établissements, institutions ou autres) :

- a) la dépense totale (opération et capital);
- b) les grands dossiers en cours;
- c) le nombre d'employés attitrés aux dossiers informatiques;
- d) préciser le nombre en équivalent ETC et comparaison entre le nombre de ressources internes et externes dans le domaine des TI;
- e) le nombre de consultants externes attitrés aux dossiers informatiques.

**Dépense totale : La réponse à cette question fera partie de l'étude des crédits du programme 2 du ministère du Conseil exécutif.**

**Grands dossiers en cours : Les informations sont disponibles au tableau de bord <https://www.tableaudebordprojetsri.gouv.qc.ca/>**

**Nombre en équivalent ETC et nombre de consultants externe attitrés aux dossiers informatiques : La réponse à ces questions sera transmise par le ministère de la Cybersécurité et du Numérique pour tous les ministères et organismes**

---

G41. Pour chaque ministère et organisme (y compris les agences, sociétés d'État, établissements, bureaux, organismes de l'État, comités, conseils, etc.), fournir pour 2021-2022 le montant total de la masse salariale en ventilant par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.).

**La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor pour tous les ministères et les organismes.**

G42. Pour chaque ministère et organisme (y compris les agences, sociétés d'État, établissements, bureaux, organismes de l'État, comités, conseils, etc.), fournir pour 2021-2022 le taux d'absentéisme en ventilant par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.).

**La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor pour tous les ministères et organismes.**

G43. Pour chaque ministère et organisme public, incluant les cabinets ministériels et membres du Conseil des ministres, le nombre total de personnes ayant bénéficié du paiement de cotisation à une association (ordre ou corporation) professionnelle en vertu de la Directive concernant le paiement par le gouvernement de cotisations à des associations (6-79) du Conseil du trésor ou de toute autre directive permettant un remboursement de ces cotisations, ventilé par association, ordre ou corporation professionnelle en indiquant :

- a) la dépense totale au paiement des cotisations;
- b) la liste des associations, ordres ou corporations professionnelles auxquels le gouvernement du Québec a versé un paiement pour cotisation;
- c) la liste des employés, cadres, dirigeants, ministres et juges ayant bénéficié de cet avantage.

| Dépenses 2021-2022 | Montant (\$) |
|--------------------|--------------|
| Barreau du Québec  | 3 158        |

G44. Pour tout sondage ou enquête d'opinion réalisés par le ministère ou l'organisme, indiquer :

- a) La date ;
- b) La nature ;
- c) Les questions posées ;
- d) Les réponses ;
- e) La firme retenue ;
- f) Les coûts.

**Aucune dépense pour des sondages ou enquêtes d'opinion.**

G45. Pour toutes dépenses publicitaires réalisées par le ministère ou l'organisme, indiquer :

- a) Le pourcentage de ces dépenses réalisées au sein de médias communautaires et le montant ;
- b) Le pourcentage de ces dépenses réalisées sur Internet et les médias sociaux et le montant.

**Aucune dépense en publicité.**

G46. Tout montant dépensé par le ministre ou l'organisme en 2021-2022 pour l'achat de crédits carbone visant à compenser les émissions de gaz à effet de serre produites dans le cadre des activités du ministère ou de l'organisme.

**Aucune dépense pour l'achat de crédits carbone.**

G47. Au sujet du transfert d'emplois gouvernementaux en région:

- a) Fournir tout scénario et étude réalisée par le ministère ou l'organisme ainsi que toute action réalisée en 2021-2022;

**Cette question semble non pertinente à l'exercice d'étude des crédits.**

- b) Nombre d'emplois gouvernementaux au sein du ministère ou de l'organisme qui ont été transféré en région en 2021-2022 en précisant la région d'origine et la région de destination;
- c) Nombre d'emplois transférés en région depuis le 1er octobre 2018.

**La réponse à ces questions sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor**

G48. Toutes sommes dépensées et actions réalisées par le ministère ou l'organisme dans le cadre du Rapport final de la Commission spéciale sur les droits des enfants et la protection de la jeunesse.

**La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor.**

G49. Toutes sommes dépensées et actions réalisées par le ministère ou l'organisme visant la protection des renseignements personnels en 2021-2022.

**La liste des contrats octroyés par le ministère ou l'organisme visant la protection des renseignements personnels en 2021-2022, s'il en est, est présentée à la réponse à la question 6.**

**En ce qui concerne les actions réalisées par le ministère ou l'organisme visant la protection des renseignements personnels, nous vous informons que, suivant le deuxième alinéa de l'article 29 de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (RLRQ, c. A-2.1), nous nous devons de refuser de confirmer l'existence ou de donner communication de renseignements dont la divulgation aurait pour effet de réduire l'efficacité d'un programme, d'un plan d'action ou d'un dispositif de sécurité destiné à la protection d'un bien ou d'une personne.**

G50. Toutes sommes dépensées et actions réalisées par le ministère ou l'organisme en 2021-2022 au sujet du plan d'action gouvernemental de contribution à l'occupation et à la vitalité des territoires 2018-2022.

**L'information concernant le plan d'action gouvernemental de contribution à l'occupation et à la vitalité des territoires 2018-2022 sera présentée dans le Rapport annuel 2021-2022 des ministères et organismes assujettis à la Loi pour assurer l'occupation et la vitalité des territoires.**

G51. Au sujet des mesures de télétravail ou de travail à distance, en 2021-2022, au sein du ministère ou de l'organisme :

- a) Nombre d'employés au total en ayant bénéficié;
- b) Nombre d'employés en bénéficiant toujours au 31 mars 2021;
- c) Proportion de l'effectif total du ministère ou de l'organisme en ayant bénéficié.

**La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor, et ce, pour tous les ministères et organismes.**

G52. Sommes dépensées par le ministère ou l'organisme en 2021-2022 en matière de remboursement aux employés pour l'achat de matériel requis pour le télétravail.

| Dépense 2021-2022                                                 | Montant (\$) |
|-------------------------------------------------------------------|--------------|
| Remboursement pour l'achat de matériel requis pour le télétravail | 1 406        |

G53. Nombre d'employés ayant été absent du travail pour cause que quarantaine liée à la COVID-19 ou en retrait préventif lié à la COVID-19 au sein du ministère ou de l'organisme en 2021-2022 ainsi que l'estimation des coûts en découlant.

**La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor, et ce, pour tous les ministères et organismes.**

G54. Concernant toute mesures de soutien aux employés en matière de santé mentale, au sein du ministère ou de l'organisme en 2021-2022.

- a) Les sommes dépensées;
- b) Le nombre de demandes au Programme d'aide aux employés (PAE);
- c) Les sommes dépensées spécifiquement en ressources externes en la matière.

**La réponse à cette question fera partie de l'étude des crédits du programme 2 du ministère du Conseil exécutif.**

Les informations relatives aux contrats octroyés à des firmes externes sont disponibles sur le système électronique d'appel d'offre du gouvernement du Québec : <https://www.seao.ca/> ainsi qu'aux engagements financiers de 25 000 \$ et plus qui feront l'objet d'une étude particulière par la Commission de l'administration publique.

G55. Concernant l'entretien ménager et la désinfection des locaux du ministère ou de l'organisme en 2021-2022, fournir :

- a) Le total des sommes dépensées;
- b) Le nom des fournisseurs retenus;
- c) La liste des contrats.

**La réponse à cette question sera transmise par la Société québécoise des infrastructures, et ce, pour tous les ministères et organismes logés dans un immeuble dont celle-ci est propriétaire.**

---

G56. Coût total de mise en place de mesures découlant des visites de CNESST dans les locaux du ministère ou de l'organisme ainsi qu'une liste des recommandations effectuées.

**La réponse à cette question fera partie de l'étude des crédits du programme 2 du ministère du Conseil exécutif.**

---

G57. Liste ventilée par bénéficiaire et par mode d'octroi (soumission publique, sur invitation ou contrat négocié) de tous les contrats octroyés par un ministère ou un organisme en 2021-2022 et qui ont fait l'objet d'une autorisation du sous-ministre, comme il est prévu à l'article 17 de la Loi sur les contrats des organismes publics, en indiquant :

- a) le nombre d'autorisations;
- b) le nom du professionnel ou de la firme faisant l'objet de cet octroi;
- c) le nom de tous les sous-traitants associés au contrat et faisant l'objet de cet octroi;
- d) le montant accordé;
- e) les motifs de la demande.

**Aucun contrat n'a fait l'objet d'une autorisation du sous-ministre comme il est prévu à l'article 17 de la Loi sur les contrats des organismes publics.**

Ces informations sont toutefois disponibles sur le système électronique d'appel d'offres du gouvernement du Québec <https://www.seao.ca/>.

---

G58. Nombre de demandes d'accès à l'information par ministère et organisme en 2021-2022 :

- a) le montant total facturé et récolté découlant des demandes d'accès à l'information;
- b) le nombre de refus (avec mention de la raison ou de l'article);
- c) le nombre de demandes ayant été traitées dans un délai de 20 jours;
- d) le nombre de demandes ayant été traitées dans un délai de 30 jours;

**L'information concernant les demandes d'accès à l'information sera présentée au Rapport annuel 2021-2022 des ministères et organismes.**

---

G59. La liste des personnes et le mandat des comités formés par le Conseil exécutif, les ministères et organismes ainsi que les honoraires versés à ces personnes.

**Ne s'applique pas.**

---

G60. Veuillez indiquer les montants qui ont été alloués à la rémunération des stages depuis 2016.

- a) Nombre de stagiaires reçus;
- b) Heures de stages effectués;
- c) Rémunération totale déboursée.

**Aucun stagiaire pour 2021-2022.**

---

G61. Indiquer le montant des dépenses supplémentaires entraînées par la pandémie de Covid-19, pour 2020 et 2021.

**La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor.**

---

G62. Indiquer les dépenses encourues en vue de l'implantation du nouveau régime de dotation découlant de l'adoption du projet de loi 60.

**La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor.**

---

G63. Indiquer le montant des amendes perçues en vertu de l'application des lois dont votre ministère est responsable de l'application. Ventiler par loi et articles, depuis 5 ans.

**Ne s'applique pas.**

---

G64. Pour 2021-2022, le nombre de cadres, de dirigeants de la fonction publique incluant les sous-ministres, ayant été déplacés de leurs fonctions. Pour chaque personne :

- a) fournir la liste des noms, des fonctions précédentes occupées et la date de cessation des fonctions;
- b) fournir la liste des salaires versés.

**La réponse à cette question sera transmise par le ministère du Conseil exécutif pour tous les ministères et les organismes.**

---

G65. Toutes sommes dépensées et actions réalisées par le ministère ou l'organisme dans le cadre l'application du rapport « Le racisme au Québec, tolérance zéro » du Groupe d'action contre le racisme.

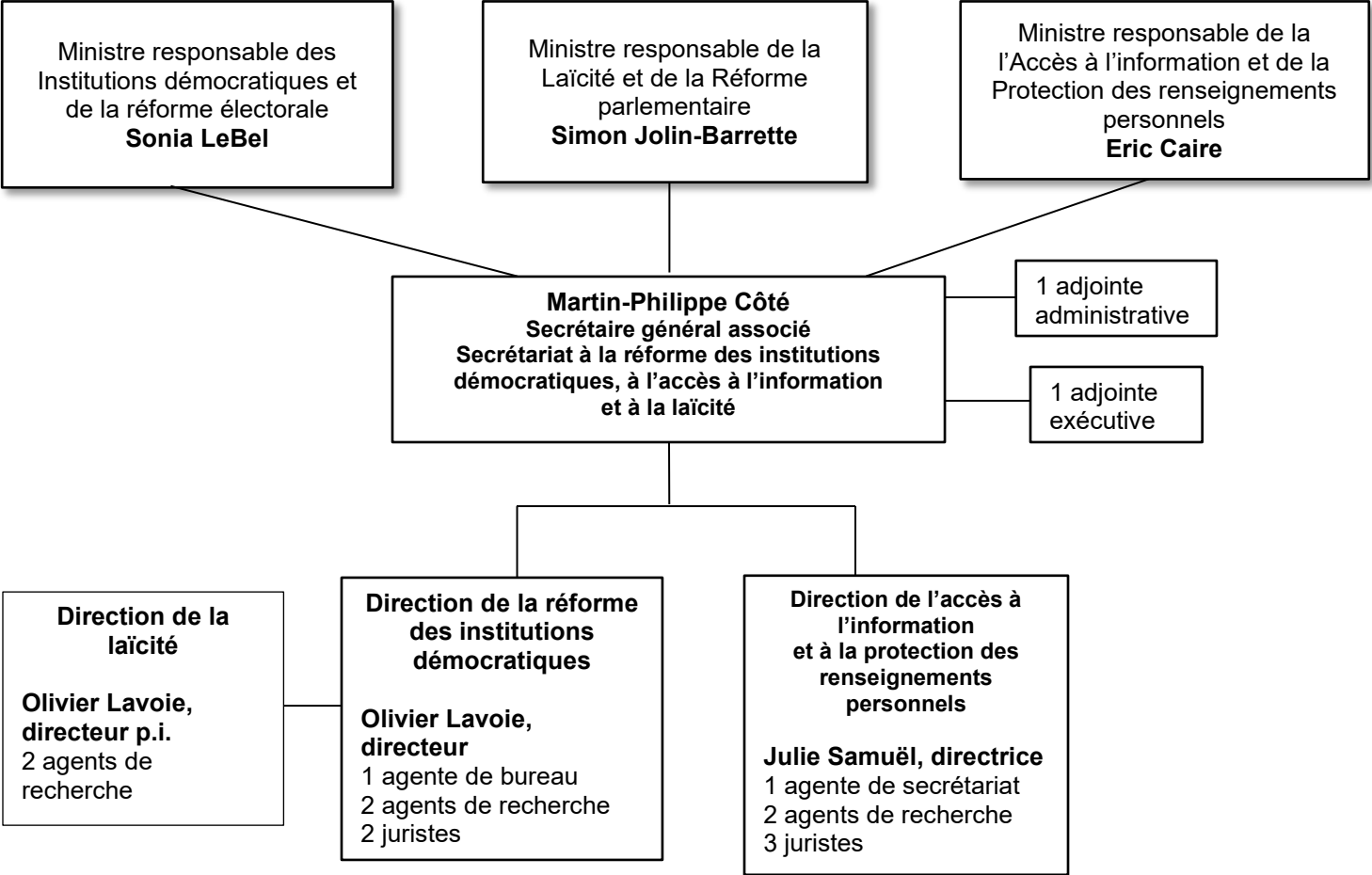
**La réponse à cette question sera transmise par le Bureau de la coordination de la lutte contre le racisme.**

---

SECTION 2 – DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS  
DE L’OPPOSITION OFFICIELLE

---

P1. Organigramme complet du Secrétariat à l'accès à l'information et à la réforme des institutions démocratiques (SAIRID), en précisant le titre et le nom des personnes en faisant partie, incluant le statut ou le lien d'emploi (cadre, membre de la fonction publique, contractuel).



Secrétariat à la réforme des institutions démocratiques, à l'accès à l'information et à la laïcité  
Ministère du Conseil exécutif  
875, Grande Allée Est, 3<sup>e</sup> étage  
Québec (Québec) G1R 4Y8  
Téléphone : 418 528-8024

P2. Dans le cas du personnel contractuel, fournir les paramètres du mandat, traitement (salaire et autres considérations) ainsi que la liste et une copie de tout document produit dans le cadre du mandat.

Aucun contractuel.

P3. Copie des notes, mémos, opinions, études, mémoires et de tout autre document produits par le SAIRID, ou à l'externe, mais à sa demande, ou à propos desquels le SAIRID a émis des commentaires, des avis ou des recommandations concernant notamment le mode de scrutin, les modalités d'exercice du droit de vote, les règles de financement des partis politiques, le lobbying, le Code d'éthique et de déontologie des membres de l'Assemblée nationale. Préciser la nature de ces commentaires, avis ou recommandations.

Les documents demandés pourraient être accessibles en vertu de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (L.R.Q., c A2-1). Une demande d'accès peut être adressée au responsable des demandes d'accès du ministère du Conseil exécutif.

P4. La liste de tous les comités interministériels formés ou déjà formés en 2021-2022, dont a fait partie le SAIRID avec d’autres ministères, organismes, agences ou partenaires. Pour chaque comité, préciser le mandat, les membres, le budget et les résultats.

| PÉRIODE 2021-04-01 À 2022-03-31– LISTE DES RENCONTRES                                                   |                                                                                                                                                                                                       |                                                         |                                                                                                                                     |                                                                                                                                           |                    |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------|
| GROUPES DE TRAVAIL                                                                                      | OBJECTIF                                                                                                                                                                                              | PRÉSIDENT /<br>COORDONNATEUR<br>DU GROUPE DE<br>TRAVAIL | PARTICIPANTS                                                                                                                        | APPORTS DU<br>SRIDAIL                                                                                                                     | RÉSULTATS          |
| Comité interministériel jeunesse                                                                        | Coordonner les activités relatives à la jeunesse sur le plan gouvernemental et participer à la mise en œuvre de la Politique québécoise de la jeunesse et de la Stratégie d'action jeunesse 2021-2024 | SAJ                                                     | SRIDAIL, MEES, MSSS, MF, MIDI, SAA, MTESS, MESI, MRIF, MFA, MAPAQ, MAMH, MELCC, SQRC                                                | Participer aux réunions et aux activités de mise en œuvre de la Politique québécoise de la jeunesse et de la Stratégie d'action jeunesse. | Travaux en continu |
| Groupe de travail sur l'amélioration des consultations publiques                                        | Bonifier l'offre d'accompagnement des organismes publics pour l'utilisation de la plateforme Consultation Québec.                                                                                     | MCN                                                     | MCN, SCG, Centre québécois d'excellence numérique                                                                                   | Conseiller en matière de participation publique                                                                                           | Travaux en continu |
| Comité de crise gouvernemental en sécurité de l'information                                             | Assurer une gestion concertée des situations de crise en sécurité de l'information pour l'administration publique québécoise                                                                          | SCT                                                     | SCT, MCE, MJQ, MSP, SQ et ITQ                                                                                                       | Conseiller en matière de protection des renseignements personnels                                                                         | Travaux en continu |
| Comité exécutif d'arrimage pour la preuve vaccinale                                                     | Analyser les solutions et les enjeux en lien avec le passeport vaccinal                                                                                                                               | MSSS                                                    | MSSS, SCT, SQRC, MCE et SSSS                                                                                                        | Conseiller en matière de protection des renseignements personnels                                                                         | Travaux en continu |
| Réseau des responsables des Unités de relations canadiennes                                             | Échanger sur les enjeux touchant les affaires intergouvernementales                                                                                                                                   | SQRC                                                    | Tous les ministères et secrétariats                                                                                                 | Conseiller en matière d'accès à l'information et de protection des renseignements personnels                                              | Travaux en continu |
| Comité de travail sur la maltraitance matérielle et financière des aînés                                | Évaluer la possibilité de moduler les obligations de confidentialité auxquelles les entreprises sont tenues                                                                                           | MJQ                                                     | MJQ, SRIDAIL, Finances et AMF                                                                                                       | Conseiller en matière d'accès à l'information et de protection des renseignements personnels                                              | Travaux en continu |
| Première rencontre pour la consultation sur un positionnement international du Québec en IA responsable | Établir un positionnement international du Québec en IA responsable                                                                                                                                   | MIRIF                                                   | MRIF, SRIDAIL, MCC, MELC, MEI, MERN, CSE, MSP, Protecteur du citoyen, CEST, CDPDJ, FRQ, MAPAQ, MSSS, ME, MJQ, MTESS, IQ, SCT et SCF | Conseiller en matière de protection des renseignements personnels                                                                         | Travaux en continu |

|                                                                               |                                                                                                                    |                                                                |                                                    |                                                                   |                    |
|-------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------|--------------------|
| Access and Privacy Subcommittee                                               | Échanger sur l'accès à l'information et sur la protection de la vie privée au niveau pancanadien                   | Ministry of Citizens' Services, Government of British-Columbia | Gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux | Conseiller en matière de protection des renseignements personnels | Travaux en continu |
| Comité interministériel sur la gestion des données numériques gouvernementale | Assurer une mobilisation générale dans le cadre des travaux sur la gestion des données numériques gouvernementales | SCT-DPI*                                                       | MSSS, SCT, MCE, MES et Revenu Québec               | Conseiller en matière de protection des renseignements personnels | Travaux en continu |

\* Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2022, le comité est sous la responsabilité du ministère de la Cybersécurité et du Numérique.

P5. La liste des mandats qui ont été confiés au DGE et à la Commission de la représentation électorale, ainsi que l'ensemble des documents et échanges avec le cabinet de la ministre relativement à ces mandats.

**Aucun mandat n’a été confié au DGE et à la Commission de la représentation électorale.**

P6. Indiquer les sommes dépensées pour 2021-2022 par le SAIRID pour l’informatique et les technologiques de l’information. Préciser s’il s’agit d’achats de logiciels, de matériel ou de services professionnels (interne, externe ou du CSPQ).

**Veillez vous référer à la réponse de la question G9 des renseignements généraux.**

P7. La liste des rencontres de la ministre ou du Secrétariat avec la Commission de la représentation électorale en 2021-2022, incluant les dates, les lieux, ordres du jour, objets et personnes présentes.

**Aucune rencontre de la ministre ou du Secrétariat avec la Commission de la représentation électorale.**

P8. La liste des rencontres de la ministre ou du secrétariat avec le DGEQ en 2021-2022, incluant les dates, les lieux, ordres du jour, objets et personnes présentes.

**La ministre ou le Secrétariat ont des échanges avec le DGEQ. Ces échanges tiennent compte de la particularité de l’institution, c’est-à-dire, une institution indépendante qui relève de l’Assemblée nationale puisque le Directeur général des élections est nommé par l’Assemblée nationale.**

P9. Bilan du taux de participation aux élections municipales, scolaires et provinciales qui se sont tenues en 2020-2021.

**Au palier provincial, cette question relève d’Élections Québec. Au palier municipal, cette question relève du ministère des Affaires municipales et de l’Habitation. Au palier scolaire, cette question relève du ministère de l’Éducation.**

P10. Études, analyses ou autres travaux entrepris afin de favoriser la participation électorale.

**Le Secrétariat à la réforme des institutions démocratiques, à l’accès à l’information et à la laïcité produit plusieurs analyses visant à soutenir et à conseiller le gouvernement en matière d’institutions démocratiques, de participation citoyenne et de laïcité.**

**Les documents demandés pourraient être accessibles en vertu de la Loi sur l’accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (L.R.Q., c A2-1). Une demande d’accès peut être adressée au responsable des demandes d’accès du ministère du Conseil exécutif.**

P11. Liste des analyses et copies de celles-ci concernant le Code d'éthique des députés de l'Assemblée nationale.

**Le Secrétariat à la réforme des institutions démocratiques, à l'accès à l'information et à la laïcité produit plusieurs analyses visant à soutenir et à conseiller le gouvernement en matière d'institutions démocratiques, de participation citoyenne et de laïcité.**

**Les documents demandés pourraient être accessibles en vertu de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (L.R.Q., c A2-1). Une demande d'accès peut être adressée au responsable des demandes d'accès du ministère du Conseil exécutif.**

---

P12. Études, analyses ou autres travaux entrepris afin de favoriser la participation électorale afin de favoriser les candidatures féminines aux élections.

**Le Secrétariat à la réforme des institutions démocratiques, à l'accès à l'information et à la laïcité produit plusieurs analyses visant à soutenir et à conseiller le gouvernement en matière d'institutions démocratiques, de participation citoyenne et de laïcité.**

**Les documents demandés pourraient être accessibles en vertu de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (L.R.Q., c A2-1). Une demande d'accès peut être adressée au responsable des demandes d'accès du ministère du Conseil exécutif.**

---

P13. Concernant le projet du gouvernement de modification du mode de scrutin :

- a) tout étude, analyse ou document produit par le Secrétariat, le DGEQ, la Commission de la représentation électorale ou par un organisme externe à la suite d'une demande du Secrétariat ou de la ministre;
- b) toutes les organisations, les personnes et les acteurs de la société civile rencontrés par la ministre, son cabinet et/ou le Secrétariat. Indiquer les personnes présentes;
- c) tous les frais reliés à ces consultations;
- d) le nombre d'effectifs reliés aux travaux sur le changement de mode de scrutin.

**La direction de la réforme des institutions démocratiques compte sur une équipe d'un directeur, d'une agente de secrétariat, de deux professionnels et de deux juristes qui sont affectés à divers mandats.**

**Les documents demandés sont essentiellement constitués de renseignements confidentiels en vertu de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (L.R.Q., c A2-1). L'évaluation de l'accessibilité de chaque renseignement doit être déterminée par le responsable de l'accès du ministère du Conseil exécutif dans le contexte du traitement d'une demande déposée en vertu de cette loi.**

---

P14. Concernant le projet de référendum préalable à la modification du mode de scrutin :

- a) tout étude, analyse ou document produit par le Secrétariat, le DGEQ, la Commission de la représentation électorale ou par un organisme externe à la suite d'une demande du Secrétariat ou de la ministre ;
- b) toutes les organisations, les personnes et les acteurs de la société civile rencontrés par la ministre, son cabinet et/ou le Secrétariat. Indiquer les personnes présentes ;
- c) tous les frais reliés à ces consultations ;
- d) le nombre d'effectifs reliés aux travaux sur le référendum.

**La direction de la réforme des institutions démocratiques compte sur une équipe de deux professionnels et deux juristes qui sont affectés à divers mandats.**

**Les documents demandés sont essentiellement constitués de renseignements confidentiels en vertu de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (L.R.Q., c A2-1). L'évaluation de l'accessibilité de chaque renseignement doit être déterminée par le responsable de l'accès du ministère du Conseil exécutif dans le contexte du traitement d'une demande déposée en vertu de cette loi.**

---

P15. Total de toutes les sommes versées au Mouvement Démocratie Nouvelle ainsi que les conditions associées à ces sommes. Détailler les échanges de la ministre, son cabinet et/ou le Secrétariat avec le Mouvement Démocratie Nouvelle.

**Au cours de l'année financière 2021-2022, un appui financier de 75 000 \$ a été octroyé au Mouvement pour une démocratie nouvelle afin de poursuivre les efforts d'information sur la proposition de réforme du mode de scrutin contenue dans le projet de n° 39, *Loi établissant un nouveau mode de scrutin*.**

---

P16. Tous les montants versés à des organismes de recherche, des initiatives communautaires, groupes de pression ainsi que les justifications pour les sommes versées et les détails des contrats.

**Aucun montant de versé.**

---

P17. Tout document de simulation de la carte électorale en fonction du mode de calcul de l'attribution des sièges de régions.

**Veillez vous référer au document suivant, disponible sur Québec.ca :**

**[Simulation – Mode de scrutin mixte avec compensation régionale](#)**

---

P18. Copie des correspondances avec le DGEQ au sujet du délai nécessaire à la mise en œuvre d'un référendum.

**Les documents demandés pourraient être accessibles en vertu de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (L.R.Q., c A2-1). Une demande d'accès peut être adressée au responsable des demandes d'accès du ministère du Conseil exécutif.**

---

P19. Tout document produit concernant l'utilisation des données personnelles des électeurs par les partis politiques. Copie des échanges avec le DGEQ sur ce sujet.

**Les documents demandés pourraient être accessibles en vertu de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (L.R.Q., c A2-1). Une demande d'accès peut être adressée au responsable des demandes d'accès du ministère du Conseil exécutif.**

---

P20. Liste des mandats qui ont été confiés au Directeur général des élections et à la Commission de la représentation électorale par la ministre ou le Secrétariat en 2020-2021.

**Aucun mandat n'a été confié au Directeur général des élections et à la Commission de la représentation électorale.**

---

P21. Concernant l'accès à l'information:

- a) Nombre d'effectifs supplémentaires affectés au traitement des demandes d'accès à l'information en 2021-2022.
- b) Nombre de demandes d'accès à l'information reçues en 2021-2022
- c) Nombre de demandes d'accès répondues dans le délai prescrit par la Loi en 2021-2022.

**L'information concernant les demandes d'accès à l'information sera présentée au Rapport annuel 2021-2022 du ministère du Conseil exécutif.**

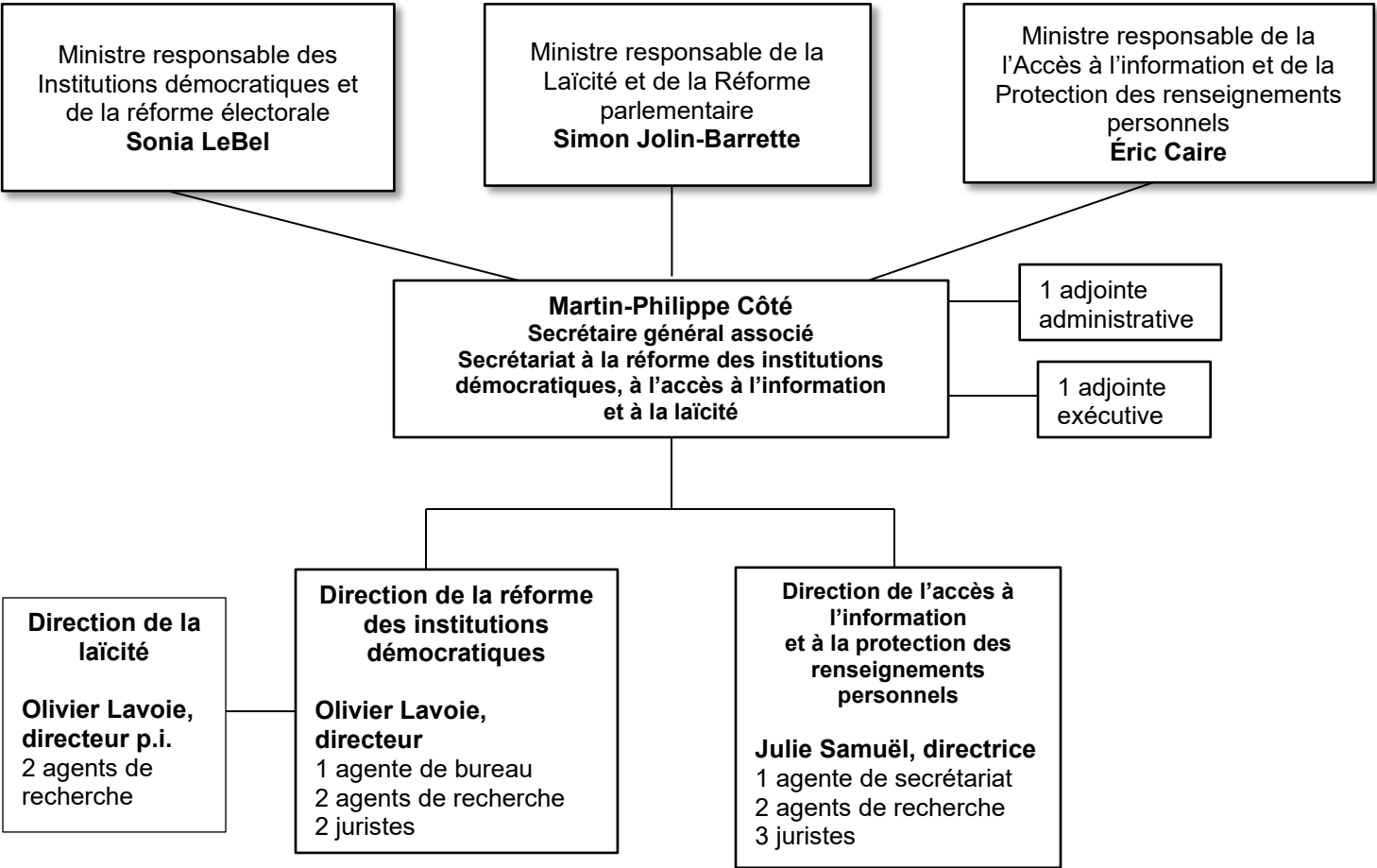
---

---

SECTION 3 – DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS  
DU TROISIÈME GROUPE D’OPPOSITION

---

P1. Organigramme complet du Secrétariat à l'accès à l'information et à la réforme des institutions démocratiques (SAIRID), en précisant le titre et le nom des personnes en faisant partie, incluant le statut ou le lien d'emploi (cadre, membre de la fonction publique, contractuel).



Secrétariat à la réforme des institutions démocratiques, à l'accès à l'information et à la laïcité  
Ministère du Conseil exécutif  
875, Grande Allée Est, 3<sup>e</sup> étage  
Québec (Québec) G1R 4Y8  
Téléphone : 418 528-8024

P2. Dans le cas du personnel contractuel, fournir les paramètres du mandat, traitement (salaire et autres considérations) ainsi que la liste et une copie de tout document produit dans le cadre du mandat.

Aucun contractuel.

P3. Copie des notes, mémos, opinions, études, mémoires et de tout autre document produits par le SAIRID, ou à l'externe, mais à sa demande, ou à propos desquels le SAIRID a émis des commentaires, des avis ou des recommandations concernant notamment le mode de scrutin, les modalités d'exercice du droit de vote, les règles de financement des partis politiques, le lobbying, le Code d'éthique et de déontologie des membres de l'Assemblée nationale et les suites à donner aux recommandations de la Commission d'enquête sur l'octroi et la gestion des contrats publics dans l'industrie de la construction (CEIC). Préciser la nature de ces commentaires, avis ou recommandations.

Les documents demandés pourraient être accessibles en vertu de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (L.R.Q., c A2-1). Une demande d'accès peut être adressée au responsable des demandes d'accès du ministère du Conseil exécutif.

P4. La ventilation des sommes dépensées pour 2021-2022 par le SAIRID pour des notes, des mémos, des opinions, des études, des mémoires et tout autre document produits à l'interne ou à l'externe, mais à sa demande, ou à propos desquels le SAIRID a émis des commentaires, des avis ou des recommandations concernant, notamment, le mode de scrutin, les modalités d'exercice du droit de vote, les règles de financement des partis politiques, le lobbying, le Code d'éthique et de déontologie des membres de l'Assemblée nationale, et les suites à donner aux recommandations de la CEIC. Préciser la nature de ces commentaires, avis de la CEIC.

Aucune dépense.

P5. La liste de tous les comités interministériels formés ou déjà formés en 2021-2022, dont a fait partie le SAIRID avec d'autres ministères, organismes, agences ou partenaires. Pour chaque comité, préciser le mandat, les membres, le budget et les résultats.

| PÉRIODE 2021-04-01 À 2022-03-31– LISTE DES RENCONTRES                    |                                                                                                                                                                                                       |                                                         |                                                                                      |                                                                                                                                           |                    |
|--------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------|
| GROUPES DE TRAVAIL                                                       | OBJECTIF                                                                                                                                                                                              | PRÉSIDENT /<br>COORDONNATEUR<br>DU GROUPE DE<br>TRAVAIL | PARTICIPANTS                                                                         | APPORTS DU<br>SRIDAIL                                                                                                                     | RÉSULTATS          |
| Comité interministériel jeunesse                                         | Coordonner les activités relatives à la jeunesse sur le plan gouvernemental et participer à la mise en œuvre de la Politique québécoise de la jeunesse et de la Stratégie d'action jeunesse 2021-2024 | SAJ                                                     | SRIDAIL, MEES, MSSS, MF, MIDI, SAA, MTESS, MESI, MRIF, MFA, MAPAQ, MAMH, MELCC, SQRC | Participer aux réunions et aux activités de mise en œuvre de la Politique québécoise de la jeunesse et de la Stratégie d'action jeunesse. | Travaux en continu |
| Groupe de travail sur l'amélioration des consultations publiques         | Bonifier l'offre d'accompagnement des organismes publics pour l'utilisation de la plateforme Consultation Québec.                                                                                     | MCN                                                     | MCN, SCG, Centre québécois d'excellence numérique                                    | Conseiller en matière de participation publique                                                                                           | Travaux en continu |
| Comité de crise gouvernemental en sécurité de l'information              | Assurer une gestion concertée des situations de crise en sécurité de l'information pour l'administration publique québécoise                                                                          | SCT                                                     | SCT, MCE, MJQ, MSP, SQ et ITQ                                                        | Conseiller en matière de protection des renseignements personnels                                                                         | Travaux en continu |
| Comité exécutif d'arrimage pour la preuve vaccinale                      | Analyser les solutions et les enjeux en lien avec le passeport vaccinal                                                                                                                               | MSSS                                                    | MSSS, SCT, SQRC, MCE et SSSS                                                         | Conseiller en matière de protection des renseignements personnels                                                                         | Travaux en continu |
| Réseau des responsables des Unités de relations canadiennes              | Échanger sur les enjeux touchant les affaires intergouvernementales                                                                                                                                   | SQRC                                                    | Tous les ministères et secrétariats                                                  | Conseiller en matière d'accès à l'information et de protection des renseignements personnels                                              | Travaux en continu |
| Comité de travail sur la maltraitance matérielle et financière des aînés | Évaluer la possibilité de moduler les obligations de confidentialité auxquelles les entreprises sont tenues                                                                                           | MJQ                                                     | MJQ, SRIDAIL, Finances et AMF                                                        | Conseiller en matière d'accès à l'information et de protection des renseignements personnels                                              | Travaux en continu |

|                                                                                                         |                                                                                                                    |                                                                |                                                                                                                                     |                                                                   |                    |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------|--------------------|
| Première rencontre pour la consultation sur un positionnement international du Québec en IA responsable | Établir un positionnement international du Québec en IA responsable                                                | MIRIF                                                          | MRIF, SRIDAIL, MCC, MELC, MEI, MERN, CSE, MSP, Protecteur du citoyen, CEST, CDPDJ, FRQ, MAPAQ, MSSS, ME, MJQ, MTESS, IQ, SCT et SCF | Conseiller en matière de protection des renseignements personnels | Travaux en continu |
| Access and Privacy Subcommittee                                                                         | Échanger sur l'accès à l'information et sur la protection de la vie privée au niveau pancanadien                   | Ministry of Citizens' Services, Government of British-Columbia | Gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux                                                                                  | Conseiller en matière de protection des renseignements personnels | Travaux en continu |
| Comité interministériel sur la gestion des données numériques gouvernementale                           | Assurer une mobilisation générale dans le cadre des travaux sur la gestion des données numériques gouvernementales | SCT-DPI*                                                       | MSSS, SCT, MCE, MES et Revenu Québec                                                                                                | Conseiller en matière de protection des renseignements personnels | Travaux en continu |

P6. La liste des mandats qui ont été confiés au DGE et à la Commission de la représentation électorale.

**Aucun mandat n’a été confié au DGE et à la Commission de la représentation électorale.**

P7. La liste des correspondances, des demandes ou des mandats adressés au DGE en vertu du décret 6-2019 adopté le 16 janvier 2019 et publié à la Gazette officielle du Québec du 6 février 2019.

**Les documents demandés sont essentiellement constitués de renseignements confidentiels en vertu de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (L.R.Q., c A2-1). L'évaluation de l'accessibilité de chaque renseignement doit être déterminée par le responsable de l'accès du ministère du Conseil exécutif dans le contexte du traitement d'une demande déposée en vertu de cette loi.**

- P8. Indiquer, en 2020-2021 et en 2021-2022, pour le SAIRID :
- a. le nombre de rencontres, de repas ou de réunions et les frais afférents;
  - b. la liste des personnes à rencontrer en précisant le but de la rencontre;
  - c. les frais de déplacement, de voyage, de repas et de représentation;
  - d. la liste des participants à des colloques, à des congrès et les coûts afférents.

**Veuillez vous référer à la question G10 des renseignements généraux.**

P9. L'information financière de 2021-2022, ventilée pour chaque événement auquel a participé un membre du SAIRID au Québec et à l'extérieur, en indiquant le lieu, l'événement, les dates, les personnes du SAIRID présentes et, le cas échéant, du cabinet ministériel, en ventilant le montant par frais de déplacement, de repas, d'hébergement et de représentation (inscription ou autre).

**Veuillez vous référer aux questions G1 et G10 des renseignements généraux.**

P10. Indiquer les sommes dépensées pour 2021-2022 par le SAIRID pour l'informatique et les technologies de l'information. Préciser s'il s'agit d'achats de logiciels, de matériel ou de services professionnels (interne, externe ou du CSPQ).

**Veuillez vous référer à la question G9 des renseignements généraux.**

P11. Nombre de personnes ayant signifié leur intérêt pour un poste de dirigeant ou de membre d'organisme nommé par l'Assemblée nationale depuis les deux dernières années, incluant copie de leur curriculum vitae accompagné d'une lettre d'intérêt. Ventilation par poste convoité

**Cette question relève du Secrétariat aux emplois supérieurs.**

---

P12. Indiquer la liste des rencontres entre la ministre, un membre de son cabinet ou du personnel du SAIRID en 2020-2021 et en 2021-2022 incluant les dates, les lieux et les personnes présentes concernant les suites à donner au :

- a. volet éthique du rapport de la Commission d'enquête sur l'octroi et la gestion des contrats publics dans l'industrie de la construction;
- b. rapport de la Commission des institutions intitulé « Étude du Rapport sur la mise en œuvre du *Code d'éthique et de déontologie des membres de l'Assemblée nationale* » avril 2017;
- c. rapport du Commissaire au lobbying intitulé « Étude sur l'assujettissement de tous les organismes à but non lucratif aux règles d'encadrement du lobbying, tel que prévu au projet de loi n° 56, *Loi sur la transparence en matière de lobbying* » de juin 2016.

**Les documents demandés sont essentiellement constitués de renseignements confidentiels en vertu de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (L.R.Q., c A2-1). L'évaluation de l'accessibilité de chaque renseignement doit être déterminée par le responsable de l'accès du ministère du Conseil exécutif dans le contexte du traitement d'une demande déposée en vertu de cette loi.**

---